

# **Les publics éloignés de la culture**

Contribution écrite pour le Pays d'Ancenis

Février 2022

*Par le Groupe Culture  
du Conseil de Développement*



# Introduction

Au-delà de son aspect savant et récréatif, la culture est un enjeu sociétal majeur. Elle constitue un des ciments essentiels d'une société laïque et fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics autant que d'une implication populaire. Le budget public qui lui est consacré, bien qu'insuffisant au regard des professionnels et des associations engagées, est cependant assez conséquent, à la fois pour la construction et la maintenance d'équipements dédiés et pour le financement d'actions de natures diverses, dont les plus visibles, hormis quelques festivals saisonniers, sont le spectacle vivant et la lecture publique.

Plusieurs membres du conseil de développement ont souhaité s'investir dans la question culturelle. Un groupe de travail a été créé en novembre 2020. Après échanges avec les élus et les services de la Compa, il a décidé de s'intéresser à la question de l'accès des publics éloignés de l'offre culturelle.

Plusieurs entretiens ont été menés avec des responsables culturels locaux (élus et professionnels), avec diverses associations et avec les services de l'État et du département de Loire-Atlantique (voir liste des entretiens en annexe). Le groupe s'est également appuyé sur des travaux menés ailleurs, que ce soit au niveau national ou par le conseil de développement de la métropole angevine.

Le présent travail constitue seulement une contribution visant d'abord à poser la problématique et à apporter quelques éléments de réflexion qui seront le cas échéant à approfondir ultérieurement.

# Synthèse

On peut définir la culture sur la base des domaines couverts par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) :

- spectacle vivant (musique, théâtre, danse, arts de la rue...)
- livre et lecture
- cinéma et audiovisuel
- arts visuels (arts plastique, photographie)
- patrimoine culturel (archéologie, musées, monuments)

Il convient d'y ajouter la culture « vernaculaire » ou « populaire », produite et vécue au quotidien par les habitants d'un territoire. De même, quelle place pour la « culture générale », « la culture scientifique et technique », la connaissance de la langue ? Doit-on considérer la culture comme une activité nécessairement austère et rébarbative sinon élitiste, et le divertissement comme nécessairement superficiel et inconsistant ? Lier « culture » et « loisirs/divertissements » permet notamment d'inclure la notion de « plaisir ».

## Un rapide panorama non exhaustif de l'offre culturelle sur le pays d'Ancenis

Les communes gèrent les principaux équipements culturels de spectacle vivant et proposent des saisons culturelles subventionnées, elles proposent des lieux d'expositions et soutiennent les associations culturelles... La Compa a pris la compétence de lecture publique depuis 2014 et gère un réseau de 27 bibliothèques et médiathèques sur les 20 communes de l'intercommunalité. Elle intervient également dans la production des festivals : « Ce soir je sors mes parents » et « Harpes au Max ». Elle joue aussi un rôle dans la structuration de l'offre culturelle à travers le projet culturel de territoire qui vise à permettre une équité d'accès à une offre culturelle diversifiée et de qualité, participer à la construction du citoyen, renforcer le lien et la coopération avec les communes, les associations et les habitants.

Il existe une grande richesse et diversité du tissu culturel associatif ou privé en pays d'Ancenis : trois cinémas associatifs, de nombreux groupes et festivals musicaux, une offre en matière d'arts plastiques (dont le MAT), de théâtre amateur, de danse, des spectacles à large public (comme Transmission (Trans/Erdre)), des festivals de musique (comme Dub Camp (Joué/Erdre mais association basée à Nantes), Maumission et Tilliacum (organisés par des associations locales de jeunes))...

En matière de formation, la Compa est un acteur majeur. Elle agit, aux côtés d'acteurs associatifs et de l'éducation nationale, en faveur de l'éducation artistique et culturelle (EAC) dont le but est de permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire, développer et renforcer leur pratique artistique, permettre la rencontre des artistes et des œuvres et favoriser la fréquentation de lieux culturels. Elle soutient également la mise en réseau de 5 écoles de musique sous forme d'un groupement employeurs.

## Le public qui accède et celui qui n'accède pas à l'offre culturelle publique

Plusieurs notions se croisent pour constituer le concept de publics éloignés de l'offre culturelle. On peut parler de public « empêché », pour faire référence à des personnes qui aimeraient assister à des spectacles ou des expositions, mais dont la situation financière, l'état de santé ou l'absence de moyens de déplacement ne le permettent pas. On peut parler aussi des personnes dont le niveau de formation rend l'offre culturelle inappropriée, voire incompréhensible, certains publics relevant en outre de cultures étrangères... La juxtaposition de ces situations engendre une notion de « non public », susceptible de remettre en cause l'objectif de « démocratisation culturelle » facteur de lien social. On peut noter en particulier la difficulté à atteindre le public adolescent et de jeunes adultes. Mais pour identifier les publics éloignés, encore faut-il connaître ceux qui fréquentent effectivement les lieux de culture, ce qui n'est finalement pas vraiment le cas.

Les rares données dont on dispose sont loin d'être représentatives de l'offre culturelle dans son ensemble. En Pays d'Ancenis un des seuls acteurs culturels à disposer de données relativement détaillées est le réseau BiblioFil. Il dispose d'un chiffre global d'inscrits qui permet de constater que 20 % de la population du Pays d'Ancenis y est inscrite (la moyenne nationale est de 17 %).

Les salles de spectacles disposent aussi de données chiffrées sur leur fréquentation, mais très partielles. Les quelques informations quantitatives disponibles concernent le nombre de spectateurs, celui des personnes ayant assisté à une représentation..., mais peu ou pas d'informations qualitatives (âges, CSP etc). Le constat qui ressort est que le public de l'offre culturelle est souvent limité à un petit nombre d'habitues.

## Quelques pistes d'actions en direction des publics éloignés

### *Adapter les tarifs*

Les mesures tarifaires n'ont pas toujours d'effet direct sur les publics visés lorsqu'elles ne sont pas accompagnées d'une communication spécifique et d'une médiation conséquente. Beaucoup de places distribuées même gratuitement ne sont pas utilisées. La gratuité « visible » est d'ailleurs parfois vécue de manière stigmatisante par les bénéficiaires et perçue comme le signe d'une offre de moindre qualité. Les structures du territoire réfléchissent donc à des pistes pouvant consister à financer la place d'un bénévole accompagnant, à organiser le déplacement des personnes ayant des difficultés de mobilité, à s'appuyer sur des « ambassadeurs » étant eux-mêmes issus des publics éloignés. D'autres pistes pourraient être d'offrir plus de souplesse, comme des places valables sur une semaine et non plus sur un seul jour, développer de plus forts partenariats avec des « acteurs sociaux ».

La conciliation des rythmes familiaux et professionnels et la difficulté à s'organiser longtemps à l'avance pour acheter des places de spectacles ont aussi été cités comme un obstacle à l'accès à la culture. Une piste pourrait être de conserver une partie des places pour une vente de dernière minute, comme le fait le Grand T.

### *Aller à la rencontre des publics éloignés physiquement, socialement et culturellement*

S'intéresser aux publics éloignés consiste à prendre en compte les facteurs de marginalisation sociale. Ceux-ci sont nombreux, tant physiques (handicap, grande vieillesse...) que sociaux (isolement, niveau d'éducation, moyens financiers...).

Un problème majeur sur un territoire aussi étendu que le pays d'Ancenis est celui des déplacements. La COMPA a pris en mars 2021 la compétence mobilité, ce qui est susceptible d'ouvrir de nouvelles possibilités. Communes et acteurs sociaux pourraient aussi être mobilisés et pourraient organiser par exemple le covoiturage (des outils numériques gratuits existent).

Afin de toucher les publics souvent éloignés de la culture que sont les personnes en situation de handicap, il est important de proposer des lieux, spectacles et activités culturels adaptés à différents types de handicap. La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a institué une obligation d'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes en situation de handicap. Cette obligation n'est pas toujours suivie d'effets.

L'idée est aussi de sortir des espaces culturels dédiés pour investir l'espace public, des lieux relais ou directement des lieux où se trouvent des publics éloignés, ainsi que de développer des actions culturelles plus participatives. Plusieurs acteurs culturels locaux mènent ou ont des actions en projet. Les personnes éloignées de la culture peuvent aussi devenir elles-mêmes des acteurs culturels.

La nécessité de se diversifier en satisfaisant une double exigence de qualité et d'ouverture est déjà dans l'esprit des plus gros acteurs culturels du Pays d'Ancenis. Des « parcours culturels » doivent pouvoir être conçus pour donner l'envie, le droit d'essayer, et donner des ailes pour découvrir des choses nouvelles. L'action artistique et culturelle adaptée au public scolaire est un levier majeur pour donner l'envie de culture. C'est aussi l'opportunité de tenter de fidéliser les parents accompagnant leurs enfants au spectacle. Mais ce type d'action a semble-t-il pour l'instant un succès restreint. Seules les expositions du MAT semblent réussir à faire revenir une partie des scolaires accompagnés

de leurs parents : le fait que les visites soient gratuites, rapides et guidées par des médiateurs qui donnent envie aux enfants de revenir, peuvent être un facteur facilitant.

## *Agir spécifiquement en direction des adolescents et des jeunes adultes*

Cette tranche d'âge (15-30 ans environ) est la grande oubliée de l'offre culturelle en Pays d'Ancenis. Il s'agirait par exemple de développer pour eux :

- l'EAC en lycée, qui n'est pas obligatoire et donc quasi inexistante
- des actions avec d'autres organismes accueillant des jeunes plus âgés comme les foyers de jeunes travailleurs
- développer une offre culturelle pour les jeunes, qui soit très décentralisée, variée (musique actuelle etc.), qui fasse l'objet d'une communication différente de la communication habituelle (en investissant par exemple davantage les réseaux sociaux), qui soit plus participative (recueillir les idées des jeunes, développer le principe d'ambassadeurs culturels lycéens) et moins institutionnelle
- proposer des locaux de répétition musicale réservés aux jeunes
- valoriser les jeunes impliqués dans la culture sans interférer dans le contenu de leurs projets (les laisser faire).

Toutefois des actions pour capter le public jeune existent déjà : c'est notamment le cas du cinéma Eden3, du Théâtre Quartier Libre et de la salle de spectacle de Ligné qui a un projet avec le Foyer Jeunes Travailleurs d'Ancenis.

## *Développer une médiation culturelle*

La médiation désigne l'intervention d'un tiers dans une relation de communication entre deux entités. Dans le domaine culturel, le concept de médiation s'est développé à partir des années 1980. Elle reste peu développée dans le pays d'Ancenis. Les enjeux de médiation culturelle sont notamment de donner l'envie de fréquenter des lieux culturels, le goût d'y revenir et d'avoir une pratique culturelle, de mettre en confiance et donner quelques clés d'accès à des personnes qui pensent que ce n'est pas pour elles et qui peuvent craindre de ne pas y être à l'aise. L'objectif est de faciliter ainsi l'accès à la culture y compris la plus « savante » ou la plus « exigeante ».

Les actions de médiation peuvent être réalisées par des professionnels ou des bénévoles de la culture (artistes, personnels des musées, enseignants...) et du secteur social. A noter que les salariés et les bénévoles de ces structures sont parfois eux aussi éloignés de l'offre culturelle et qu'elle peut ne pas leur sembler prioritaire. Il importe donc de leur proposer une formation adaptée, comme dans le cas de l'action lancée fin 2021 par l'antenne d'Ancenis du département de Loire-Atlantique.

Un travail pérenne entre les artistes en résidence et les structures du territoire pourrait éviter que cette action soit trop ponctuelle et que la dynamique ne s'arrête une fois la période de résidence terminée. Cela permettrait d'imprégner davantage le territoire. Afin de vérifier que les moyens engagés permettent réellement de toucher des publics éloignés, il faudrait idéalement y consacrer un temps de bilan assez long en fin de projet voire à un autre moment plusieurs mois plus tard. Ce bilan serait à faire en lien avec les habitants ou des instances représentatives (ex : un panel représentatif d'habitants à associer à des moments clés).

Enfin, les bibliothèques et médiathèques constituent le « premier réseau culturel de proximité ». Elles peuvent être des lieux privilégiés pour développer des actions culturelles participatives, voire constituer des tiers-lieux. L'enjeu est notamment de pouvoir s'ouvrir à des personnes qui ne les fréquentent pas. Cette réflexion pourrait être élargie à d'autres lieux culturels comme les salles de spectacle du territoire.

## *Renforcer la coopération territoriale en matière d'offre culturelle à l'échelle du pays d'Ancenis*

Renforcer la coopération territoriale permettrait de diversifier l'offre culturelle, de faire qu'elle soit moins morcelée, de faciliter la constitution de « parcours culturels », de donner aux habitants une plus grande « soif de culture » et une

envie de sortir de leur bulle culturelle, enfin de faire que la culture soit davantage source de lien social et territorial. Des ponts sont à créer entre différentes offres culturelles (de la lecture aux spectacles vivants, en passant par la culture générale les savoir-faire populaires etc) et les acteurs culturels qui les portent, qu'ils soient professionnels, semi-professionnels ou amateurs.

Il pourrait s'agir de se doter d'outils communs pour rendre mieux visible toute l'offre culturelle existante (répertoire et cartographie des acteurs culturels, agenda commun regroupant les événements de chacun), de favoriser des rencontres entre les acteurs culturels du territoire et de développer les liens inter-associatifs, de sortir d'une vision selon laquelle « les communes s'occupent de tout », « la COMPA gère la culture pour réduire les disparités territoriales » et des associations qui s'estiment délaissées...

∴

Ainsi que l'a écrit l'écrivain Miguel Torga, « l'universel, c'est le local moins les murs ». Cette formule convient bien à la culture qui vise à atteindre l'universel sans renier les cultures de chacun. L'universel, dans ce sens, ce n'est pas l'unifié, mais la rencontre des hommes et des femmes au-delà des frontières de toutes sortes, afin de tenter de mieux se connaître, de mieux se comprendre et de partager sans prétendre les imposer les émotions esthétiques, mentales, intellectuelles, affectives. Comme autant de mains tendues par-delà les différences et les réticences.

De nombreux obstacles existent, que ce soit au niveau des difficultés physiques à se déplacer, de l'insuffisance de ressources financières ou de bagage culturel, des obstacles socio-culturels liés au milieu social, à l'éducation, à la langue ou à l'origine culturelle... Franchir ces obstacles est une tâche ardue et longue.

## Table des matières

Introduction.....	3
Synthèse.....	4
1 Pourquoi le conseil de développement du Pays d'Ancenis s'intéresse à la culture.....	10
1.1 Développer une offre culturelle pour favoriser le lien social.....	10
1.2 Une fréquentation hétérogène des lieux culturels publics.....	10
2 L'offre culturelle existante sur le territoire du pays d'Ancenis.....	11
2.1 Ce que l'on entend par offre culturelle.....	11
2.2 Caractérisation de l'offre culturelle du pays d'Ancenis.....	11
2.2.1 Un rapide panorama non exhaustif de l'offre culturelle sur le pays d'Ancenis.....	11
2.2.1.1 Une offre publique importante.....	11
2.2.1.2 Une offre associative et privée conséquente.....	13
2.2.1.3 Une offre de formation à l'éducation artistique et culturelle (EAC) institutionnelle ou associative ..	13
2.3 Préoccupations liées aux conséquences de la situation sanitaire sur l'offre culturelle.....	14
3 Le public qui accède et celui qui n'accède pas à l'offre culturelle publique.....	16
3.1 « Non public », « publics éloignés », « publics 'empêchés' ».....	16
3.1.1 Les jeunes, une population difficile à attirer.....	17
3.1.2 Les comportements culturels changent avec l'âge.....	18
3.1.3 Des catégories socio-professionnelles défavorisées.....	18
3.1.4 Le dialogue interculturel comme enjeu de l'offre culturelle.....	19
3.2 Peu de données statistiques sur les publics accédant à l'offre culturelle sur le pays d'Ancenis ?.....	20
3.2.1 Le réseau Bibliofil.....	20
3.2.2 Les salles de spectacles.....	20
3.2.3 Quel type de fréquentation ?.....	21
3.3 Quelques actions remarquables menées ou projetées par les acteurs de l'offre culturelle du pays d'Ancenis en direction des publics éloignés.....	21
3.3.1 L'aspect tarifaire.....	21
3.3.2 L'importance de l'accompagnement.....	22
3.3.3 Diversifier la programmation.....	24
3.3.4 Attirer des parents : un succès mitigé.....	24
3.3.5 Adapter la programmation pour attirer les jeunes (15-30 ans).....	24
3.3.6 Aller à la rencontre directe des publics.....	25
3.3.6.1 Améliorer la communication.....	25
3.3.6.2 Miser sur le développement d'animations.....	25
3.3.6.3 Miser sur le plaisir et la rencontre humaine.....	25
3.3.6.4 Des actions hors les murs.....	25
3.3.6.5 Le développement d'actions culturelles plus participatives.....	26
3.3.7 Mieux prendre en compte les facteurs de marginalisation sociale.....	26
4 Pistes de travail à suggérer ou à préconiser sur la base des entretiens réalisés.....	29
4.1 Faut-il adapter l'offre culturelle pour toucher les publics éloignés ?.....	29
4.1.1 Ce que peut vouloir dire « adapter » l'offre culturelle.....	29
4.1.2 Concrètement, à quoi pourrait ressembler une offre culturelle diversifiée ?.....	29
4.2 La médiation culturelle, une priorité.....	30

4.2.1	Développer une EAC (éducation artistique et culturelle) tout au long de la vie grâce à la médiation culturelle .....	30
4.2.2	Qu'est-ce que la médiation ?.....	31
4.2.3	Quelles actions concrètes de médiation culturelle développer en Pays d'Ancenis ? .....	31
4.2.4	L'exemple des résidences d'artistes.....	32
4.3	Modifier certains aspects pratiques pour réduire les sources d'empêchements (tarifs, transports etc).....	33
4.3.1	Adapter les tarifs .....	33
4.3.2	Faciliter la mobilité .....	33
4.3.3	Mieux tenir compte des rythmes familiaux au travers du choix des horaires, etc.....	33
4.3.4	Faciliter l'accès aux lieux de culture par les personnes en situation de handicap.....	34
4.4	Aller là où le public se trouve (offre culturelle « hors les murs » de plein air ou dans les lieux spécifiques) .....	34
4.4.1	Actions dans l'espace public ou recevant du public, voire dans des lieux de vie .....	34
4.4.2	Favoriser une approche plus participative de l'action culturelle.....	35
4.4.3	Développer une vocation de tiers-lieux des bibliothèques-médiathèques du pays d'Ancenis.....	37
4.4.4	Renforcer les actions d'animation en direction des enfants et des jeunes adultes .....	37
4.4.4.1	Enfants (en âge scolaire : élémentaires et collégiens).....	37
4.4.4.2	Jeunes (15-30 ans).....	38
4.5	Renforcer la coopération territoriale en matière d'offre culturelle à l'échelle du pays d'Ancenis .....	38
4.5.1	Dans quel objectif ?.....	38
4.5.2	Comment renforcer la coopération territoriale en matière culturelle ? .....	39
	Conclusion.....	40
	Annexe : Liste des acteurs interrogés par le groupe culture.....	41

# 1 Pourquoi le conseil de développement du Pays d'Ancenis s'intéresse à la culture

## 1.1 Développer une offre culturelle pour favoriser le lien social

Développer une offre culturelle de qualité à l'échelle du territoire est important. En effet, la culture est une source d'épanouissement personnel. C'est aussi un facteur de développement et d'attractivité économique du territoire. Surtout, c'est un outil permettant de développer des liens, de vivre des choses fortes ensemble, d'avoir des références communes, de favoriser la rencontre entre les habitants d'un même territoire. A ce titre, au-delà de sa propre finalité, la culture doit être considérée comme un domaine pouvant être mobilisé au titre de la cohésion sociale, mais aussi de l'épanouissement personnel et du développement économique qu'elle peut apporter.

Dès lors, toucher davantage de publics n'a pas seulement pour objet de remplir les salles de spectacle, vendre plus de billets ou de faire monter en puissance telle association culturelle : l'objectif de la politique culturelle est de « faire société ». Qu'une partie des habitants soit « éloignée » de ce qui se fait en matière de culture sur le territoire pose question : comment la culture peut-elle assumer sa fonction de vivre-ensemble si elle ne parvient à toucher qu'une partie restreinte de la population ?

## 1.2 Une fréquentation hétérogène des lieux culturels publics

Un rapport de 2017 de l'inspection générale des affaires culturelles (IGAC) sur l'évaluation de la politique publique de démocratisation culturelle s'appuie sur une étude de l'institut BVA pour constater un écart persistant entre des populations aisées adeptes des sorties culturelles et des populations en difficulté économique ou sociale, peu diplômées, plus indifférentes à ces activités. Il présente toutefois une situation assez optimiste, observant qu'entre 2010 et 2014 la fréquentation des lieux de diffusion culturelle a augmenté globalement : arts plastiques +42 %, patrimoines +20 %, éducation artistique et culturelle (EAC) + 74 %, spectacle vivant + 12%. Une autre étude portant sur les publics et usages des bibliothèques municipales en 2016<sup>1</sup> indique aussi que 87% des Français de 15 ans et plus ont fréquenté une bibliothèque municipale au moins une fois dans leur vie, soit 15 points de plus qu'en 2005 (72%) et que le nombre d'usagers a augmenté de 23% depuis 2005, soit une hausse de plus de 4 millions d'usagers, alors que dans le même temps la population française ne s'est accrue que de 4%. De même, dans les musées et monuments nationaux, la part des touristes nationaux issus des classes populaires est passée de 13,9 % du public en 2010 à 16,8 % en 2015 (DDP/DGP<sup>2</sup>), celle des étudiants de 21,9 % à 23,1 %, tout en constatant que les jeunes d'origine sociale modeste étaient aussi nombreux que ceux issus des classes moyennes supérieures.

---

<sup>1</sup> « Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 » : Ministère de la Culture - Direction générale des médias et des industries culturelles

<sup>2</sup> DDP : Département de la politique des publics (direction des patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication) ; DGP : Direction générale des patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication. Chiffres issus du rapport 2017 de l'inspection générale des affaires culturelles sur la démocratisation culturelle

## **2 L'offre culturelle existante sur le territoire du pays d'Ancenis**

### **2.1 Ce que l'on entend par offre culturelle**

On peut définir la culture sur la base des domaines couverts par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) :

- spectacle vivant (musique, théâtre, danse, arts de la rue...)
- livre et lecture
- cinéma et audiovisuel
- arts visuels (arts plastique, photographie)
- patrimoine culturel (archéologie, musées, monuments)

A partir des années 1980 l'offre culturelle a également inclus des modes d'expression jugés jusqu'alors comme infra-culturels (bande dessinée, rock, musique de variétés, design, mode, publicité, gastronomie, manifestations populaires et festives comme la fête de la Musique, la fête du cinéma...). Il convient d'y ajouter la culture « vernaculaire » ou « populaire », produite et vécue au quotidien par les habitants d'un territoire ainsi que l'histoire locale. De même, quelle place pour la « culture générale », « la culture scientifique et technique », la connaissance de la langue ?

Doit-on considérer la culture comme une activité nécessairement austère et rébarbative sinon élitiste, et le divertissement comme nécessairement superficiel et inconsistant ? Selon le rapport de 2017 déjà cité de l'IGAC, c'est moins la nature que la finalité de l'activité qui permet de différencier les limites existant entre « culture » et « loisirs/divertissements » : passer un « moment agréable sans but » est un « loisir », tandis qu'une activité visant à enrichir ses connaissances est « culturelle ». Cela étant dit, une pièce de Molière ou une comédie de boulevard, un concert de jazz ou de musiques actuelles (Hip-hop, metal, techno, pop, rock, dance...), un roman historique ou un recueil de poèmes, Le Seigneur des anneaux ou la Grande Vadrouille... relèvent-ils du divertissement ou de la culture ?

La définition de la culture établie par l'enquête nationale sur les « pratiques culturelles » régulièrement conduite sous l'égide du ministère de la culture va encore plus loin, dans la mesure où elle intègre aussi bien la « culture cultivée » (lecture de livres, fréquentation des musées, théâtre, cinéma...) que des pratiques généralement considérées comme utilitaires ou de loisir (jardinage, tricot, spectacles sportifs...). L'ambiguïté du terme « pratiques culturelles » permet ainsi à l'enquête de porter à la fois sur la fréquentation des équipements culturels et sur les usages du temps libre. Lier « culture » et « loisirs/divertissements » permet notamment d'inclure la notion de « plaisir », ce qui n'est pas à négliger pour susciter l'envie de profiter d'un moment de partage et de découverte.

### **2.2 Caractérisation de l'offre culturelle du pays d'Ancenis**

Sur la base de ces considérations, la caractérisation d'une offre culturelle ne va pas de soi. Elle concerne à la fois l'offre publique, qui porte surtout sur les champs identifiés par la Drac, mais aussi un tissu d'associations proposant pour certaines une approche plus large.

#### **2.2.1 Un rapide panorama non exhaustif de l'offre culturelle sur le pays d'Ancenis**

##### **2.2.1.1 Une offre publique importante**

Il convient de constater que les acteurs œuvrant dans le domaine culturel sont nombreux et très variés au sein du pays d'Ancenis, qu'ils interviennent dans le patrimoine, les arts plastiques, la lecture publique, la musique..., qu'il s'agisse de professionnels ou d'amateurs, d'acteurs publics associatifs ou privés, qu'ils fassent de la création ou de la diffusion,

qu'ils agissent de leur propre initiative ou au titre d'une mission qui leur est confiée, qu'ils vivent de subventions publiques, de recettes provenant de leurs membres ou de leur activité, de mécénat ou de sponsors etc.

Outre l'Etat, qui fait fonction de chef d'orchestre, mais qui n'agit pas directement dans l'offre culturelle locale, les principaux animateurs de la vie culturelle sont les communes, qui pour les plus grosses sont à l'origine des principaux équipements culturels : le Théâtre Quartier Libre à Ancenis-Saint-Géréon, l'espace Paul Guimard à Vallons de l'Erdre, le Préambule à Ligné, l'Althéa à Couffé, la salle William Turner au Cellier, l'espace Alexandre Gautier à Loireauxence, le nouveau Théâtre à Teillé, le complexe du Phénix à Mésanger. Certaines communes proposent également dans certaines salles des saisons culturelles subventionnées (Ancenis-Saint-Géréon, Ligné, Vallons de l'Erdre) et des spectacles gratuits à certains moments de l'année (Ancenis, Vallons de l'Erdre<sup>3</sup>...). Elles gèrent pour certaines des lieux d'expositions (Logis Renaissance à Ancenis, Chapelle des Mathurins à Ligné etc). Enfin elles soutiennent les associations culturelles (subventions, mise à disposition de salles...)...

La politique de lecture publique constitue un versant fortement structurant de l'offre culturelle locale. La Compa en a pris la compétence depuis 2014 et gère un réseau de 27 bibliothèques et médiathèques sur les 20 communes de l'intercommunalité. De nombreuses animations sont organisées au sein de ces établissements, le plus souvent à l'initiative de leurs responsables. Elles concernent la lecture : échanges sur les livres y ont également lieu, notamment à certaines occasions comme la semaine de la poésie. La Compa a par ailleurs mis en place un prix des lecteurs du Pays d'Ancenis (8e édition en 2020) avec le grand public et des classes de lycées, mais pas seulement. En fonction des capacités physiques des locaux, des expositions, des séances de contes, des mini concerts... y sont aussi proposés.

La Compa intervient également dans la production de festivals :

- de spectacle vivant : Ce soir je sors mes parents, tous les ans en octobre sur un secteur différent de la COMPA (à venir la 19e édition, 3 850 spectateurs en 2018),
- ou de musique : Harpes au Max organisé une année sur deux en mai (sur 4 jours : en 2018 18 concerts, une trentaine d'animations sur 16 communes).

La Compa joue en outre un rôle dans la structuration de l'offre culturelle à travers le projet culturel de territoire. La politique culturelle portée dans ce cadre par la COMPA et soutenue par le Conseil départemental vise à :

- 1 Permettre une équité d'accès à une offre culturelle diversifiée et de qualité
  - 1.1 Favoriser un maillage équilibré d'équipements de proximité et leur mise en réseau.
  - 1.2 S'adresser à l'ensemble de la population, en portant une attention à la diversité des publics et des expressions culturelles.
  - 1.3 Donner envie de culture : améliorer la convivialité des espaces, être attentif aux modalités de l'offre, développer les formes ludiques, festives et insolites mais aussi s'intéresser aux diversités culturelles et favoriser la participation, la rencontre et la mixité des propositions.
- 2 Participer à la construction du citoyen
  - 2.1 Développer une offre d'éducation artistique et culturelle diversifiée, dans tous les champs de la culture et des arts, en s'appuyant sur les structures culturelles du territoire, pour tous les enfants quel que soit l'âge ou le lieu de résidence et de scolarité : participer à la construction du citoyen de demain, en lui donnant des clés et des repères pour comprendre et s'insérer dans le monde contemporain, développer son esprit critique et favoriser le vivre ensemble.
  - 2.2 Favoriser la découverte, faciliter l'accès au savoir, développer la curiosité, encourager le partage : permettre une éducation tout au long de la vie.
- 3 Renforcer le lien et la coopération avec les communes, les associations et les habitants

---

<sup>3</sup> Esti-Vallons

### **2.2.1.2 Une offre associative et privée conséquente**

L'offre culturelle sur le territoire est loin de se limiter à ce que proposent les acteurs publics. Il y a une grande richesse et diversité du tissu culturel associatif ou privé en pays d'Ancenis :

- il existe trois cinémas associatifs dans le pays d'Ancenis : Eden3 à Ancenis-Saint-Géréon, Cinéma Saint-Charles à Ingrandes-Le Fresne/Loire, Cinéma Jeanne d'Arc à Vallons de l'Erdre
- l'association Transmission (Trans/Erdre) propose avec l'appui de 350 bénévoles un spectacle historique grand public de plein air tous les étés. D'autres festivals sont organisés dans le domaine de la musique : Dub Camp (Joué/Erdre mais association basée à Nantes), Maumission et Tilliacum (organisés par des associations de jeunes locales)
- il existe une offre privée de petites salles de spectacle, comme La salle d'à côté à Loireauxence (La Chapelle-Saint-Sauveur)
- on peut noter l'existence sur le territoire des groupes de musique comme Ostinato Sempre (musique baroque), ainsi que plusieurs harmonies et fanfares : l'Orchestre d'Harmonie d'Ancenis, La Conquérante Harmonie de Couffé, la Fanfare S'Kon Peuh, fanfare déambulatoire de Couffé, L'Echo de l'Erdre, batterie-fanfare de Riaillé, Fanfare de Joué-sur-Erdre, Harmonie d'Oudon Fanfare Inter-Mars, fanfare des communes de Ligné, Petit Mars et St-Mars du Désert ou encore des ensembles de percussions : Brazil Percussao et Percu Batuque, Samba Bateria de Joué-sur-Erdre...
- l'offre en matière d'arts plastiques est également significative : A titre d'exemple le MAT Centre d'Art contemporain du Pays d'Ancenis, une association créée en janvier 2020 qui organise des expositions à la chapelle des Ursulines à Ancenis-Saint-Géréon et au centre d'art contemporain de Montrelais ; l'association Aux Arts à Oudon ; le parc de sculptures monumentales de Mouzeil ; des galeries d'art comme Rives de Loire à Ancenis-Saint-Géréon, qui a pour vocation d'accueillir les œuvres d'artistes amateurs régionaux ; le parcours artistique proposé par le Collectif 100 Pression au sein duquel des créations uniques sont réalisées par des graffeurs du collectif dans les communes de Joué-sur-Erdre, Mouzeil, Pannecé, Riaillé et Teillé : The Blind, Francis Persu, Smoka et Wide
- l'existence d'associations en matière de patrimoine, comme l'ARRA (Association de Recherches sur la Région d'Ancenis) qui publie depuis 36 ans une revue annuelle « Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis »
- de très nombreuses associations de théâtre amateur proposent des spectacles annuels
- plusieurs associations de danse
- et rares sont les communes qui ne disposent pas d'une ou de plusieurs chorales.

Au global, l'offre culturelle sur le territoire du pays d'Ancenis est large, assez complémentaire et répartie plus ou moins également sur le territoire (avec plusieurs cinémas et plusieurs salles de spectacles bien dispersés sur le territoire, au moins une bibliothèque par commune etc.) et dans le temps (cf tout ce qui se fait l'été et a rencontré un succès important : Couleur Parasol à Ancenis St Géréon, Estivallons à Vallons de l'Erdre, Décalons la Tonnelle à Ingrandes Le Fresne sur Loire etc).

### **2.2.1.3 Une offre de formation à l'éducation artistique et culturelle (EAC) institutionnelle ou associative**

Le but de l'EAC est de :

- permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire
- développer et renforcer leur pratique artistique

- permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels<sup>4</sup>

En Pays d'Ancenis, la Compa est un acteur majeur de l'EAC. Elle construit avec différents acteurs culturels un catalogue d'activités qui est proposé aux établissements scolaires du territoire (écoles primaires surtout) pour leurs élèves sur le temps scolaire (parfois péri ou extra scolaires). 4 500 élèves en ont été bénéficiaires en 2018.

Les transports vers ces activités d'EAC sont pris en charge par la COMPA, ce qui permet une certaine équité territoriale (ce ne sont pas seuls les élèves scolarisés à côté des principaux établissements culturels qui peuvent y accéder).

Au titre de l'EAC différents acteurs culturels développent leurs partenariats avec les établissements scolaires :

- la salle de spectacle Le Préambule à Ligné a développé des partenariats avec les 2 écoles primaires et les 2 collèges de la commune (qui regroupent 2 000 élèves, ce qui est énorme pour une commune de cette taille). Tous les scolaires ne peuvent pas être touchés chaque année, donc un effort est fait pour au moins travailler avec 1 classe de chaque niveau. Les sorties des scolaires sont organisées de préférence en soirée (et non sur le temps scolaire) afin qu'ils soient mélangés à d'autres publics. Sur la saison 2019-2020, 1430 scolaires ont été accueillis (ils viennent s'ajouter aux 1700 spectateurs « grand public »)
- l'espace Paul Guimard à Vallons de l'Erdre accueille 800 scolaires par saison (qui viennent s'ajouter à leurs 1 800 spectateurs « grand public »)
- le cinéma Eden 3 à Ancenis a des partenariats avec des écoles/collèges/lycées pour l'organisation de séances scolaires...<sup>5</sup>

Dans l'activité de formation et de sensibilisation aux activités culturelles, il convient de noter également la mise en réseau des 5 écoles de musique sous forme d'un groupement employeurs.

## 2.3 Préoccupations liées aux conséquences de la situation sanitaire sur l'offre culturelle

Les associations ont été très atteintes par les règles sanitaires sur les rassemblements au même titre que les clubs sportifs. La culture n'a pas pu jouer son rôle au service du vivre ensemble en particulier pendant les périodes de confinements. Beaucoup d'acteurs culturels n'ont pu assurer qu'une partie de leurs activités pendant la crise. Aujourd'hui les associations sont fragilisées et il va leur être encore plus difficile de consacrer du temps à construire des partenariats, communiquer etc. : il leur est nécessaire d'abord de faire revenir leur public traditionnel et pour beaucoup la recherche de nouveaux publics n'est pas leur première priorité<sup>6</sup>.

A l'heure actuelle, le redémarrage du secteur culturel est compliqué : les acteurs associatifs ont souvent perdu une partie de leurs bénévoles et les adhérents/membres ne sont pas tous revenus. Des interrogations existent sur le retour du public dans les lieux culturels comme les cinémas, dans les spectacles des troupes de théâtre amateur etc). Les habitants ont potentiellement pris de nouvelles habitudes culturelles et le contexte sanitaire reste compliqué. Par exemple le cinéma Eden 3 à Ancenis comptait a accueilli en moyenne 39 spectateurs par séance en 2021 (du 19/05 au 31/12, le cinéma ayant été fermé la 1<sup>ère</sup> partie de l'année du fait du covid) contre 53 spectateurs par séance en 2019 (à partir d'avril – mois d'inauguration des nouveaux locaux). Pourtant, plus que jamais la culture apparaît une activité

<sup>4</sup><https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496>

<sup>5</sup> L'EAC représente environ 20 % de l'activité du cinéma Eden3. Des propositions sont faites dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'image "école au cinéma", "collèges au cinéma", "lycéens au cinéma". D'autres propositions sont faites vers du collectif en direction des centres de loisirs et autres structures collectives non scolaires. Au-delà des dispositifs avec des publics dits captifs, l'association Louis Lumière gérant l'Eden 3 déploie une offre extra-scolaire "P'tit ciné du dimanche", et hors cadre pendant les vacances scolaires. Sur la période 2019/2020 (dernière année de référence complète), mes séances ont concerné 25 écoles, 95 classes et 2200 élèves. Cette proposition ne peut que croître après la crise du Covid.

<sup>6</sup> Pour plus de détails, voir le rapport sur les conséquences sociales de la crise sanitaire, qui sera publié début 2022 par la commission vie sociale du Conseil de Développement.

indispensable pour reconstruire le vivre-ensemble.

### 3 Le public qui accède et celui qui n'accède pas à l'offre culturelle publique

Plusieurs notions se croisent pour constituer le concept de publics éloignés. On peut parler de public « empêché », pour faire référence à des personnes qui aimeraient assister à des spectacles ou des expositions, mais dont la situation financière, l'état de santé ou l'absence de moyens de déplacement ne le permettent pas.

On peut parler aussi des personnes dont le niveau de formation rend l'offre culturelle inappropriée, voire incompréhensible, comme relevant d'un monde qui leur est étranger, ou parce qu'elles sont intimidées par la grandiloquence de certains lieux de diffusion culturelle ou par les rites dont ils font l'objet (rester assis, garder le silence, applaudir au bon moment...).

Éloignés sont aussi certains publics relevant de cultures étrangères, le plus souvent extra-européennes et qui peuvent avoir le réflexe de rester entre eux, dans un contexte social et culturel familier dont ils possèdent les codes et qui leur permettent de se référer à leur propre histoire.

La juxtaposition de ces situations diverses engendre une notion de « non public », susceptible de remettre en cause l'objectif de « démocratisation culturelle » facteur de lien social. Mais pour identifier les publics éloignés, encore faut-il identifier ceux qui fréquentent effectivement les lieux de culture. Or nous manquons de données sur qui sont les publics au niveau local

#### 3.1 « Non public », « publics éloignés », « publics 'empêchés' »

Si l'on considère que la culture est un facteur important pour permettre la rencontre de populations d'univers socio-culturels et socio-économiques différents et donc comme un moyen de cimenter la société, l'éloignement d'une part importante de la population à l'offre culturelle pose question.

Cette préoccupation n'est pas récente, puisque le terme de « non public » apparaît pour la première fois dans la *Déclaration de Villeurbanne* de Francis Jeanson signée par les responsables de théâtres populaires et de maisons de la culture en mai 1968. Cette expression a été très largement reprise depuis pour désigner :

- un « non-public absolu » (composé de personnes qui « ont toujours eu un niveau de participation à la vie culturelle très faible, voire inexistant »)
- des « publics potentiels », qui nourrissent un « intérêt » pour tel ou tel domaine ou thème sans que pour autant la culture soit un élément important de leurs modes de vie.<sup>7</sup>

Il convient cependant de noter qu'une même personne peut être à la fois public et non-public, par rapport à des objets culturels différents ou pour un même objet à des moments différents : par exemple on peut être amateur de lecture mais pas de musées, être lecteur pendant une période de sa vie puis ne plus l'être à un autre moment, ou inversement, etc.<sup>8</sup> Parmi les « non publics », on peut distinguer les « publics éloignés de l'offre culturelle », généralement entendue comme l'offre culturelle proposée par les institutions publiques.

Les expressions « publics spécifiques » et « publics empêchés » sont aussi parfois employés par les acteurs culturels pour désigner le public ayant des difficultés d'accès à l'institution culturelle du fait de maladie, de handicap, d'éloignement géographique et de difficultés de déplacement, de difficultés financières, voire du fait d'un sentiment de rejet, d'inadaptation aux rituels en usage dans ces lieux, d'inculture, de désintérêt...

Une enquête intéressante a été menée à Québec auprès de 446 personnes identifiées comme appartenant aux non-

<sup>7</sup>Olivier Donnat et Sylvie Octobre en 2001 sur la base de l'enquête Pratiques culturelles des Français.

<sup>8</sup> *Les non-publics : les arts en réceptions* sous la direction de Pascale Ancel et Alain Pessin, 2004.

publics car n'ayant pas ou plus visité depuis au moins 5 ans les principaux organismes culturels situés dans leur ville confirme cette observation. Cette enquête a permis d'identifier les raisons suivantes au fait de ne pas visiter un établissement culturel pourtant proche de chez soi<sup>9</sup> :

- la proximité physique avec les organisations culturelles, qu'on pourrait croire facilitatrice, va à l'encontre de la volonté d'une partie des enquêtés de réaliser des pratiques culturelles qui les amènent ailleurs, les font sortir de leur quotidien
- une partie des enquêtés sont loin de dénigrer les organismes culturels locaux mais affirment qu'ils ne s'adressent pas à eux. En particulier, les publics touchés par ces organismes culturels leur semblent très différents d'eux.
- une partie des enquêtés estiment que l'offre des organismes culturels ne correspond pas à ce qu'ils recherchent, à savoir notamment de vivre des « activités socialement perçues comme uniques et incontournables », d'avoir des sensations fortes, de partager de bon moment en famille ou entre amis ou de rencontrer d'autres personnes
- le mélange des genres entre culture populaire et culture savante dans la programmation des établissements culturels met mal à l'aise certains enquêtés qui recherchent soit l'un ou soit l'autre
- Un manque d'éducation à la culture (si leurs parents ou leur scolarité les avaient davantage initiés aux arts et à la culture, ils auraient été plus enclins à visiter ces organismes culturels). A l'inverse certains ont dit que visiter ce type d'organismes culturels leur évoquait des sorties scolaires obligatoires et que cela agissait pour eux comme un repoussoir.

### **3.1.1 Les jeunes, une population difficile à attirer**

Par nature, le non-public est très diversifié et difficile à cerner. Les acteurs culturels interrogés ne disposent pas de statistiques les concernant et ils ont surtout fait part de leurs ressentis.

La principale catégorie sociale de « publics éloignés » évoquée par eux est celle des jeunes. Il s'agit essentiellement des 15-30 ans, puisque les moins de 15 ans scolarisés constituent un « public captif » concerné par l'éducation artistique et culturelle et par diverses activités extra-scolaires diverses organisées par des collectivités ou des organisations culturelles. Ainsi, les cinémas du territoire estiment qu'il y a peu de 15-30 ans parmi leur public dont la moyenne d'âge serait de l'ordre de 55 ans. De même, la responsable du Préambule de Ligné considère que les 16-35 ans sont les grands absents. Le technicien de la Drac des Pays-de-la-Loire rencontré par le groupe de travail observe le même phénomène pour l'ensemble de la région.

Pourtant, les enquêtes nationales sur les pratiques culturelles montrent que pour les cinémas, les bibliothèques et les pratiques amateurs, la part de jeunes est plus importante que celle des plus de 60 ans, même si les écarts se sont réduits au fil des dernières décennies. Selon des chiffres de 2018 : 85 % des 15-24 ans sont allés au cinéma dans l'année contre 42 % des plus de 60 ans ; la part de 15-24 ans ayant fréquenté une bibliothèque dans l'année était 2,3 fois supérieure à la part des 60 ans et plus ; de même, les 15-19 ans ont 1,8 fois plus de chances de s'adonner à une pratique amateur que les 60 ans et plus.

Si les jeunes adultes peuvent paraître déficitaires dans la fréquentation de l'offre culturelle du pays d'Ancenis, c'est sans doute moins qu'ils demeurent éloignés des activités culturelles que parce que leur consommation culturelle s'effectue dans d'autres enceintes (notamment numériques) et principalement hors du territoire de la Compa. Pourquoi ? Le conseil de développement n'a pas eu les moyens de travailler sur ce point. Deux éléments peuvent cependant être invoqués sans prendre le risque de se tromper : majoritairement la population des 15-30 ans originaire du pays d'Ancenis n'y réside plus (pour raisons d'études ou de démarrage dans la vie active) et l'offre culturelle

---

<sup>9</sup> Olivier Champagne-Poirier dans l'article « «Non-publics et MTE : étudier les raisons de ne pas visiter des organismes culturels selon une démarche enracinée » (2019) cf <https://www.erudit.org/fr/revues/approchesind/2019-v6-n1-approchesind04618/1060047ar/>

institutionnelle qui leur est proposée sur le territoire du pays d'Ancenis ne répond pas à leurs attentes.

### 3.1.2 Les comportements culturels changent avec l'âge

Le chercheur Olivier Donnat note que les écarts dans les pratiques culturelles sont souvent considérables en fonction de l'âge, au point que la proximité générationnelle apparaît parfois plus forte que l'appartenance sociale. Il est ainsi constaté que c'est quand leurs enfants quittent le foyer que les parents reviennent vers la culture. Toutefois, alors que la génération des baby-boomers (nés entre 1945 et 1954) a longtemps contribué à garantir un public régulier, avec le vieillissement de cette génération, la participation à certaines activités culturelles commence à baisser (lecture, musique classiques, musée, exposition ou monument historique...). Les personnes du 4<sup>e</sup> âge vivant en EHPAD ou à leur domicile fréquentent généralement peu les lieux de culture : il semble qu'en pays d'Ancenis une partie des personnes âgées ne fréquentent pas les salles de spectacles municipales car ils ne sortent pas le soir et préfèrent aller aux représentations en après-midi des ateliers théâtre des clubs des aînés.

### 3.1.3 Des catégories socio-professionnelles défavorisées

Les acteurs culturels interrogés par le conseil de développement ont mis l'accent sur des aspects de nature sociale, principalement la modestie des revenus. Le MAT (art contemporain) et l'association culturelle St Martin du Cellier (concerts d'orgue et expositions pour valoriser l'église St Martin) pointent ainsi qu'une bonne partie de leur public sont des personnes d'un niveau socio-culturel plutôt élevé ou d'un milieu social plutôt aisé. Certaines salles de spectacle du Pays d'Ancenis proposent des tarifs de 10-15 €. Mais si ces montants peuvent sembler abordables, ils restent chers pour des ménages qui souhaitent sortir en famille, qui disposent de faibles ressources et qui éprouvent en outre des difficultés à se déplacer. Ceci est confirmé par l'étude nationale sur les pratiques culturelles des Français qui montre que le revenu constitue le second déterminant clé de la sortie culturelle après le niveau de diplôme et que le prix reste un obstacle s'il est jugé trop élevé, notamment pour les bénéficiaires des minima sociaux et les jeunes.

Le pays d'Ancenis est un territoire semi-rural où l'offre de transport public est quasiment inexistante, où le transport solidaire ou à la demande restent assez peu développés et coûteux pour les foyers les plus modestes.

Le rapport de 2017 de l'IGAC<sup>10</sup> indique qu'au niveau national certaines catégories socio-professionnelles sont plus susceptibles que d'autres d'être des publics éloignés de la culture<sup>11</sup>. Ainsi, les enquêtes nationales sur les pratiques culturelles montrent que 37 % des cadres ont fréquenté une bibliothèque au cours de l'année, contre 19 % des ouvriers

---

<sup>10</sup> « Évaluation de la politique publique de démocratisation culturelle » 2017. La réalisation d'une étude qualitative sur « la représentation de la culture » conduite en janvier 2016 par l'institut BVA dans le cadre de cette évaluation a ciblé des jeunes de 18 à 25 ans et des adultes à partir de 26 ans, au revenu inférieur ou égal au salaire médian et au diplôme inférieur à bac + 2 sur 4 territoires définis (Rostrenen, Vitry sur Seine, Roanne et Troyes). Les enquêteurs ont relevé **un rapport à la culture assez similaire entre jeunes et CSP** ; dans leur grande majorité, les personnes rencontrées expriment une forme de détachement à l'égard de la « culture classique », prisme principal par lequel ils abordent la culture. Ces personnes ne sont pas réfractaires à la culture classique et estiment qu'il est important de se cultiver pour se forger une identité, un esprit critique ou se sociabiliser. Les sorties culturelles sont cependant jugées ennuyeuses et « **pas faites pour eux** ». En plus d'un sentiment d'illégitimité, ces personnes **estiment « ne pas avoir les codes »** pour appréhender un univers comme l'opéra par exemple. Les freins évoqués sont aussi liés à la **question financière** et à un « principe de réalité » reléguant la culture au second plan, ainsi qu'un manque de temps, de connaissance ou d'attrait de l'offre. Les jeunes pratiquent moins d'activités culturelles dites « classiques » que les adultes, alors qu'ils bénéficient de tarifs préférentiels. La problématique financière agit moins comme un frein à la pratique que le **manque d'adéquation de l'offre, perçue comme tournée soit vers les « ados », soit vers les « vieux »**. **La question des transports est récurrente**, car la majorité n'est pas véhiculée. En termes de **leviers à la pratique**, le fait de pouvoir bénéficier de **tarifs privilégiés** joue un rôle positif, mais c'est **l'influence des pairs qui stimule la pratique culturelle des jeunes**, qui la perçoivent avant tout comme une activité de groupe. **Les personnes sensibilisées à la culture par héritage familial continuent ces pratiques si elles le peuvent financièrement, ou éprouvent un regret réel à ne pouvoir les poursuivre**. D'autres sont plus sensibilisés à la culture classique parce qu'ils ont des enfants auxquels ils veulent inculquer des codes qui leur ont manqué (les mères étant les plus réceptives à la culture comme moyen d'épanouissement). Enfin, **les « curieux par nature » s'ouvrent à la culture classique à l'occasion** : places offertes, sorties entre amis, journées portes ouvertes, opérations nationales type Fête de la musique et JEP...).

<sup>11</sup> Les enquêtes nationales sur les pratiques culturelles qui ont été successivement réalisés montrent que les catégories de population les moins favorisées continuent à très peu fréquenter les équipements culturels (par conséquent, selon le chercheur Olivier Donnat « le risque est grand de voir l'analyse sociologique [...] venir alimenter le cynisme de ceux qui ont renoncé à toute ambition d'élargissement des publics et à toute réflexion sur les moyens d'atteindre les publics qui ne constituent pas leur cible « naturelle » »).

et employés en 2018. Les cadres sont 2,5 fois plus susceptibles d'avoir assisté dans l'année à un spectacle vivant que les employés et ouvriers (chiffre de 2018 également, et cet écart n'a cessé de se creuser, il était de 1,6 en 1973). Les cadres sont aussi 2,5 fois plus susceptibles de s'être rendus dans l'année dans un lieu patrimonial (musées, expositions, monuments) que les employés et ouvriers (chiffre 2018 également, et cet écart n'a cessé de se creuser, car il était de 1,6 en 1973). Ce qui renvoie à l'interrogation sur le caractère plus ou moins « élitiste » de la culture publique. La « loi du cumul souvent observée dans le domaine culturel fonctionne à plein : à l'échelle de la population française, ce sont les mêmes catégories de population qui ont tendance à cumuler les différentes formes de participation à la vie culturelle, les habitués de théâtre et des musées qui regardent des émissions culturelles à la télévision. ». Ainsi la diversification des moyens d'accès aux œuvres culturelles ne semble pas avoir été synonyme de démocratisation culturelle<sup>12</sup>.

Le conseil de développement d'Angers estime par ailleurs que la fréquentation des lieux de culture répertoriés (musées, salles de théâtre, de concert, de cinéma « art et essai », écoles et conservatoire de musique...) est pour beaucoup le fait d'une minorité, souvent désignée comme « les 20 % CSP+ » (catégories socio-professionnelles supérieures).

### **3.1.4 Le dialogue interculturel comme enjeu de l'offre culturelle**

Lorsque l'on parle de culture comme un élément permettant de cimenter la société, il convient de prendre en compte aussi les populations installées en France, mais issues de traditions culturelles et de modes d'éducation différents de ceux servant habituellement de référence au développement des politiques culturelles. La Cour européenne des Droits de l'Homme a ainsi reconnu que le « pluralisme repose sur la reconnaissance et le respect véritables de la diversité et de la dynamique des traditions culturelles, des identités ethniques et culturelles, des convictions religieuses, et des idées et concepts artistiques, littéraires et socio-économiques » et qu'« une interaction harmonieuse entre personnes et groupes ayant des identités différentes est essentielle à la cohésion sociale ».

C'est un objectif qui n'est pas absent des actions menées par les organisations culturelles locales. On peut citer par exemple l'initiative de la médiathèque La Pléiade concernant la lecture de poèmes en langue étrangère ou des animations autour de contes de différents pays. Le Quartier-Libre a également programmé ces dernières années des spectacles autour d'artistes étrangers (hors culture occidentale) ou portant sur des problématiques propres à des cultures extra-européennes.

Une permanente de l'association EDA (école d'art dramatique du pays d'Ancenis) a travaillé précédemment avec un comédien du Théâtre du Soleil (Vincennes) qui intègre dans son fonctionnement beaucoup de comédiens des quatre coins du monde. A Ancenis, il n'y a pas d'initiatives de même nature, mais il pourrait être proposé la notion de « théâtre-forum » sur un espace public consistant à jouer une mise en situation et proposer une fin qui est jouée devant le public, y compris en faisant intervenir des personnes du public. Parmi les élèves des associations EDA et T-âtre (Oudon – Ancenis) il y a quelques élèves d'origine non occidentale.

L'association communautaire Bjaoui estime que « Par la culture on peut améliorer notre intégration et favoriser le vivre ensemble ». Cette association est basée à Ancenis St Géréon, où il y a depuis 2008 une communauté sahraouie assez importante (25 familles environ). L'association promeut la culture du Sahara Occidental, qui est un pays peu connu du grand public (par exemple elle a exposé dans une tente traditionnelle de l'artisanat et des peintures à l'occasion du Festisol d'octobre 2021). L'aide apportée aux adhérents porte principalement sur l'apprentissage de la langue française (actuellement, 6 femmes suivent des cours dispensés par la Croix Rouge). L'association constate que les enfants de la communauté sahraouie vont au cinéma, théâtre, expositions etc. avec l'école. Certains enfants ont bénéficié de « bons cadeaux » et leurs parents les ont accompagnés. En revanche, la plupart des adultes de la communauté sont éloignés de l'offre culture existant sur le territoire, du fait qu'il y a un barrage de la langue (sauf films projetés en arabe sous-titré au cinéma Eden3) et que cette offre ne correspond pas à leurs habitudes et à leurs centres d'intérêt (même lorsque des personnes ont pu bénéficier de places gratuites).

A noter également l'expérience de l'association « Une Famille Un toit » avec une représentation à Varades mettant en

---

<sup>12</sup> Olivier Donnat dans « Regards croisés sur les pratiques culturelles » (2003)

scène des figurants demandeurs d'asile autour d'une pièce de théâtre.

## **3.2 Peu de données statistiques sur les publics accédant à l'offre culturelle sur le pays d'Ancenis ?**

L'enquête nationale sur les pratiques culturelles donne des indications sur les publics et les non-publics à l'échelle nationale, mais il n'en existe pas de déclinaison à une échelle plus locale, ce qui rend délicate l'identification a contrario des « non-publics ». Les rares données dont on dispose proviennent des institutions conventionnées et sont loin d'être représentatives de l'offre culturelle dans son ensemble.

### **3.2.1 Le réseau BiblioFil**

En Pays d'Ancenis un des seuls acteurs culturels à disposer de données relativement détaillées sur ses publics semble être le réseau BiblioFil. Il dispose d'un chiffre global d'inscrits, qui lui permet de constater que 20 % de la population du Pays d'Ancenis y est inscrite (la moyenne nationale est de 17 %).

Il existe cependant de gros écarts selon les communes (seulement 6 % de la population à St Sulpice et Bonnoeuvre ou 10 % à Mouzeil est inscrite auprès du Réseau BiblioFil, contre 32 % d'inscrits au Cellier). Le groupe de travail ne s'est pas livré à l'analyse d'une éventuelle corrélation entre ces données et la structuration socio-économique des populations communales. Il semble cependant que la situation plutôt rurale ou plutôt urbaine de la commune soit un facteur significatif pour expliquer ces données. Les scolaires (3-18 ans) sont le public le plus présent avec 36 % ; viennent ensuite les retraités avec 13 %, les employés d'entreprise (10 %), les enseignants (5%), les employés de la fonction publique (4,5 %), les cadres d'entreprise (3,4 %), les demandeurs d'emploi (2,9 %). Les autres catégories représentant moins de 3 %. Au vu de ces éléments, il apparaît que les scolaires, les employés, les enseignants soient surreprésentés parmi les inscrits au réseau BiblioFil, tandis que notamment les retraités apparaissent sous-représentés. Il s'agit des inscrits disposant d'une carte d'abonné. En revanche, il n'est pas fait de comptage du nombre de passages dans les bibliothèques donc le réseau BiblioFil a peu de visibilité sur ceux qui fréquentent effectivement les lieux sans y être nécessairement inscrits, notamment pour consulter la presse ou divers document sur place, utiliser les ordinateurs en libre-service etc..

### **3.2.2 Les salles de spectacles**

Les salles de spectacles disposent généralement de données chiffrées concernant leur fréquentation, mais il s'agit de données très partielles s'appuyant sur la base des billets vendus, les informations obtenues sont uniquement les suivantes :

On sait par exemple qu'il y a 1 700 spectateurs/an à la salle de spectacles de Ligné et 1 800/ an à celle de Vallons l'Erdre (sur la saison 2019-2020)<sup>13</sup>. Ces chiffres portent sur les entrées payantes (ils n'incluent pas les séances scolaires). Dans la mesure en outre où de nombreux spectateurs assistent à plusieurs spectacles, ces chiffres ne permettent cependant pas d'induire le nombre réel de spectateurs. 40 % des billets vendus par la salle de spectacles de Ligné (saison 2019-2020) sont des billets « moins de 16 ans » (ce chiffre concerne les 1 700 billets grand public vendus sans inclure les représentations scolaires). 50 % des spectateurs fréquentant la salle de spectacle de Ligné habitent la commune alors que cette part est à peine de 30% à Vallons de l'Erdre.

Si les données de fréquentation ne sont pas nombreuses et difficilement interprétables pour les lieux publics, elles sont encore moins nombreuses pour les autres acteurs culturels du territoire (autres institutions culturelles, associations...). Les quelques informations quantitatives disponibles concernent le nombre de personnes venues à une représentation ou autre, mais peu ou pas d'informations qualitatives (âges, CSP etc). Quand on organise des visites gratuites d'une exposition, faire un comptage des visiteurs demande en effet des moyens humains et d'arrêter chaque

---

<sup>13</sup> Les chiffres du théâtre Quartier Libre (Ancenis-Saint-Géréon) ne nous ont pas été communiqués.

visiteur pour lui demander son âge et sa CSP... Par exemple le comptage effectué à la chapelle des Ursulines à Ancenis-Saint-Géréon ne porte que sur le nombre de visiteurs<sup>14</sup>.

### 3.2.3 Quel type de fréquentation ?

Un constat ressort dans la connaissance du public, tant au niveau national qu'au niveau local, à savoir que le public de l'offre culturelle est souvent limité à un petit nombre d'habités qui se rendent fréquemment dans différents lieux culturels :

- la salle de spectacles de Ligné vend 1 700 billets grand public par an, alors que son noyau de spectateurs est composé de 280 foyers. Parmi eux, il y a 130 personnes abonnées (saison 2019-2020) qui viennent très régulièrement. La salle des spectacles de Vallons de l'Erdre vend quant à elle 1800 billets grand public par an et estime avoir environ 200 « habitués ».
- les trois cinémas associatifs du Pays d'Ancenis constatent que la part de leur programmation « grand public » concerne un public large composé de personnes qui fréquentent les salles très ponctuellement, alors que les films « art et essai »<sup>15</sup> attirent davantage des « habitués ». Le réseau SCALA (cinémas associatifs du 44) note que « plus une personne voit de films plus elle a envie d'en voir ».

## 3.3 Quelques actions remarquables menées ou projetées par les acteurs de l'offre culturelle du pays d'Ancenis en direction des publics éloignés

La volonté de toucher des publics éloignés de la culture semble relativement partagée parmi les acteurs culturels du Pays d'Ancenis interrogés. Un certain nombre ont tenté de mettre en place des actions afin de toucher des publics éloignés ou envisagent de le faire.

### 3.3.1 L'aspect tarifaire

Un premier type d'actions menées par les acteurs interrogés est la mise en place d'une tarification globale qui leur semble « très accessible », ce à quoi peuvent s'ajouter des tarifs réduits selon les types de publics (public demandeur d'emploi, enfants d'associations partenaires...) voire des arrangements au cas par cas (exemple de l'association EDA qui adapte ses tarifs pour des enfants socialement en difficulté) ou Théâtreac qui propose la gratuité totale pour certains spectacles...

Si le but de ces tarifs est de toucher le plus large public, ces structures n'en mesurent pas forcément l'impact. Seule l'association Les nains de la Noé à Saint Sulpice des Landes estime que grâce à ce tarif accessible, elle parvient à toucher tous types de publics (familles du monde rural, tous les âges) et un public de plus en plus nombreux (d'une édition du festival à une autre). Pour le Réseau BiblioFil la mise en place d'une carte gratuite a été un succès, avec une hausse du nombre d'inscrits (+30 % sur tout le territoire) mais aussi du nombre de documents empruntés (par exemple hausse de plus de 30 % à la médiathèque de La Pléïade à Ancenis-Saint-Géréon).

Toutefois les structures du Pays d'Ancenis se heurtent pour ce type d'actions à deux types de difficultés :

- les questions budgétaires : les structures ont des frais fixes à payer et ne peuvent proposer des tarifs réduits sans aides financières de la collectivité ou une solidarité de la part des autres types de publics

---

<sup>14</sup> 3 303 visiteurs en 2020 pour 24 semaines d'ouverture (du fait de la crise sanitaire et des temps d'installation entre 2 expos), dont 45 % de visiteurs individuels et 55 % de scolaires, dont 64 % au centre d'Ancenis St Géréon et 36 % au centre de Montrelais. 5 834 visiteurs en 2021 pour 22 semaines d'ouverture et des ouvertures sur rdv, dont 40 % de visiteurs individuels et 60 % de scolaires, dont 71 % au centre d'Ancenis St Géréon et 29 % au centre de Montrelais.

<sup>15</sup> 2 des 3 cinémas du Pays d'Ancenis ont le label Art et Essai : le cinéma Eden3 à Ancenis-Saint-Géréon et le cinéma St Charles à Ingrandes le Fresne sur Loire.

- la question de l'efficacité de ce type de mesures : par exemple malgré la gratuité ou participation au chapeau proposée par l'association culturelle St Martin du Cellier, l'association touche plutôt des personnes d'un milieu social aisé ; de même que l'association EDA a une convention avec le théâtre Quartier Libre pour proposer à ses membres des tarifs réduits mais « les personnes les plus loin socialement n'adhèrent pas nécessairement à ce dispositif ».

Quelques structures vont plus loin en donnant des places à des personnes en difficulté. C'est le cas notamment des salles de spectacles d'Ancenis et Ligné, par le biais d'un système d'abonnement solidaire, ainsi que du cinéma Eden 3 qui a donné des billets ponctuellement via des associations caritatives et qui travaille actuellement sur un partenariat avec l'association Le Carrillon pour mettre des tirelires aux caisses des cinémas où le public pourra faire des dons qui permettront d'offrir des places à des personnes précaires. Ceci est pour partie une réussite, car les personnes qui en bénéficient sont très satisfaites.

Mais la principale difficulté à laquelle ces acteurs locaux se heurtent est qu'une partie des personnes auxquelles les places sont données ne viennent pas. Ainsi l'un d'entre eux explique que dans un premier temps les personnes sont contentes de recevoir une place mais qu'elles se demandent ensuite comment faire concrètement pour gérer des problèmes de garde d'enfant, de transport, sans parler de la peur d'être regardé bizarrement en présentant un ticket gratuit, etc.

Les structures du territoire réfléchissent donc à des pistes d'amélioration afin d'augmenter les chances que les billets donnés soient réellement utilisés :

- prévoir un accompagnement le jour J (par exemple le Théâtre Quartier Libre qui a expérimenté de financer une place à un bénévole de l'association qui peut ainsi aller au spectacle avec les bénéficiaires pour les rassurer, aller les chercher en voiture s'ils ont des difficultés de mobilité). Une initiative allant dans ce sens en cours de montage par l'association Culture du Cœur (basée à Nantes) en partenariat avec la COMPA et les associations du territoire de transport solidaire (rencontre prévue début 2022 avec les conducteurs bénévoles pour une mise en route à la fin du 1er trimestre) : leur objectif est de proposer gratuitement à des personnes âgées vivant seules à domicile qu'un bénévole les transporte puis reste avec elles pour partager un moment culturel (culturel au sens large : spectacle, film, activité sportive ou de loisir etc)
- s'appuyer sur des ambassadeurs étant eux-mêmes issus de ces publics éloignés (par exemple dans une des structures partenaires du Théâtre Quartier Libre, un bénéficiaire y a été « en éclaireur » et maintenant ils viennent à 5 ou 6)
- offrir plus de souplesse sur le plan pratico-pratique : par exemple don des places valables toute semaine et non plus un seul jour (déjà mis en place par l'Eden 3)
- développer de plus forts partenariats avec des « acteurs sociaux » pour qu'ils puissent donner des billets gratuits à des personnes éloignées, les convaincre de venir et les aider à lever les freins qui les empêcheraient de venir (cf paragraphe ci-dessous)

### **3.3.2 L'importance de l'accompagnement**

Des liens ont été noués avec des acteurs sociaux par une partie des acteurs culturels du Pays d'Ancenis interrogés afin de toucher le public suivi par ces acteurs sociaux :

- le réseau BiblioFil a un partenariat avec des structures accompagnant des personnes en situation de handicap (ADAPEI, IME, IMP...) qui amènent ainsi des groupes dans plusieurs bibliothèques du territoire sur une base régulière (ex : toutes les 3 semaines) sur des créneaux ouverts au grand public ou lors d'animations. Des partenariats existent aussi avec quasiment tous les EHPAD du territoire et avec l'Hôpital d'Ancenis (cf plus loin), avec l'épicerie sociale de Varades, etc
- la salle de spectacles Le Préambule et la Chapelle des Mathurins ont un partenariat avec l'EHPAD de Ligné
- le cinéma Eden3 est en relation permanente avec les EHPAD les plus proches et organise des séances « le lundi

c'est l'Eden » à destination des personnes en EHPAD (les films sont choisis en lien avec les résidents, ces séances font l'objet d'un tarif particulier, il y a une présentation du film avant la séance puis un goûter à la fin). De même, le cinéma de St Mars la Jaille organise une fois par semaine une séance orientée « 3e âge » avec du transport de personnes âgées depuis les EHPAD

- dans le cadre d'un appel à projets dédié le conseil départemental a soutenu en 2020 plusieurs projets en Pays d'Ancenis associant un acteur culturel et un acteur social : atelier sonore avec les résidents de la MAS (maison d'accueil spécialisé), rencontre entre des allocataires du RSA et Nathalie Gautier (photographe), projet slam à destinations d'enfants suivis par l'aide sociale à l'enfance.

Toutefois pour ces acteurs culturels nouer des liens avec les acteurs sociaux reste compliqué :

- le cinéma Eden3 pointe qu'il ne touche pas autant de personnes du 4e âge qu'ils le souhaiteraient car les EHPAD n'ont pas forcément de véhicules pour amener leurs résidents et il ne sait pas par quel acteur social passer pour identifier des personnes âgées isolées vivant seules hors EHPAD
- l'élue à la culture et la directrice du service culture de Ligné disent manquer de relais sociaux qui connaîtraient des publics éloignés, elles avaient tenté de rencontrer différents acteurs sociaux (foyer jeunes travailleurs, centre médico-social etc) pour leur en parler mais elles ont eu l'impression que la culture n'était pas leur priorité par rapport à aider les personnes en difficulté à se nourrir, se loger, trouver un travail etc. Elles ne savaient pas comment argumenter à part dire « la culture c'est super » et le manque d'interconnaissance entre les 2 secteurs (culturel et social) les empêchaient de se comprendre
- les acteurs sociaux ne semblent pas bien connaître l'offre culturelle. Par exemple le Conseil Départemental avait mené une enquête auprès des EHPAD qui montrait que la plupart des EHPAD avaient un animateur salarié, chargé notamment d'organiser des actions culturelles, mais qu'ils méconnaissaient tout de même en grande partie l'offre culturelle locale.

Les acteurs culturels locaux interrogés ont un nombre important de projets en perspective pour nouer davantage de liens avec ces acteurs sociaux, notamment :

- le conseil Départemental organise début 2022 plusieurs séances à destination des acteurs culturels et des acteurs sociaux du Pays d'Ancenis afin de former, faire de l'interconnaissance, impulser des partenariats. Plusieurs acteurs culturels rencontrés placent beaucoup d'espoirs dans cette action
- le réseau BiblioFil souhaite mener des actions plus régulières suite aux partenariats ponctuels qui avaient été initiés avec le GEM (groupe d'entraide mutuelle, pour des personnes isolées ayant des problèmes de santé mentale : des adhérents étaient venus lors de la semaine de la santé mentale faire des scénettes ou lire des poèmes), des personnes d'origine étrangère (cf printemps des poètes 2017 durant lequel des personnes étaient venues lire des poèmes dans la langue de leur communauté d'origine), la Croix Rouge qui donne des cours de français langue étrangère (une visite et goûter avait été organisé), les associations accompagnant des personnes d'origine étrangère (qui ont sollicité le réseau pendant le confinement pour avoir des salles), une agente du Conseil Départemental qui suit des personnes au RSA et quelques migrants majeurs (qui a aussi pu s'appuyer pendant la crise sanitaire sur les ressources de la médiathèque). Un partenariat avec l'ASSIEL (structure d'aide à domicile, notamment pour des personnes âgées isolées) est aussi envisagé.
- le MAT a réalisé en 2021 (en s'appuyant sur l'embauche d'un jeune en service civique) un inventaire des partenaires potentiels pour entre autre développer des projets en direction des personnes empêchées. Le MAT souhaite également développer un projet avec l'ITEP d'Ancenis (Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique).
- la Ville d'Ancenis St Géréon envisage que les agents de son CCAS suivent une formation aux questions culturelles
- l'association culturelle St Martin du Cellier souhaite travailler avec les maisons de retraite
- l'association Culture du Cœur a un projet avec les lycéens en filière services à la personne à St Thomas d'Aquin

et la résidence St Fiacre à Ancenis (85% des locataires ont plus de 60 ans et la plupart vivent seuls) autour d'un programme d'activités intergénérationnelles pour 2022, qui pourra inclure des sorties culturelles.

### **3.3.3 Diversifier la programmation**

- le théâtre Quartier Libre essaye de trouver un juste équilibre entre « prise de risque » et « modération », entre « spectacles pointus » et « spectacles plus faciles d'accès »
- l'association Théatrac vise à diversifier le type de textes choisis
- quelques films programmés par les cinémas du territoire (comme « Au nom de la terre ») ont permis de faire venir beaucoup d'habitants et notamment des personnes qui ne viennent jamais dans les cinémas. Certains des films programmés permettent également de faire venir des 15-30 ans.

Certains acteurs interrogés cherchent à aller plus loin dans la diversification de l'offre pour toucher de nouveaux publics. C'est le cas de la Ville d'Ancenis St Géréon qui envisage d'ouvrir un centre socio-culturel pour proposer une nouvelle offre, mais aussi développer des actions sur des champs culturels peu ou pas investis : séances décentralisées de grands festivals, actions sur la culture européenne, ouverture d'une artothèque, travail plus collaboratif avec la médiathèque La Pléiade, développement des arts de la rue...

L'action artistique et culturelle adaptée au public scolaire est un levier majeur pour donner l'envie de la culture, les scolaires étant les spectateurs de demain. La salle de Ligné accueille chaque année quasiment autant de spectateurs scolaires que de spectateurs grand public, le Chiffon rouge est en lien avec le collège de Saint-Florent-le-Vieil et estime que cela a permis d'intégrer des publics très éloignés de la culture. L'association EDA intervient dans des écoles sur plusieurs séances et amène des scolaires à ses spectacles, elle estime que cela permet des échanges voire créé une impulsion pour que ces personnes aillent ensuite dans des salles de spectacle.

### **3.3.4 Attirer des parents : un succès mitigé**

L'association EDA estime que c'est un succès : des personnes qui ne sont jamais venus au théâtre viennent voir les représentations de l'association car ils connaissent des enfants ayant rejoint la troupe. La convention de partenariat que l'association a avec le Théâtre Quartier Libre leur semble aussi avoir un potentiel important pour emmener des enfants de l'association aux spectacles avec l'accompagnement de certains parents.

Mais pour la plupart des structures interrogées ce type d'action a un succès restreint. Suite aux séances organisées avec les scolaires (théâtre Quartier Libre, cinéma Eden3...), très peu d'enfants reviennent avec leurs parents. De même la salle de spectacles de Vallons de l'Erdre a récemment monté une action, avec le soutien des associations de parents d'élèves et une communication via les enseignants, pour que les sorties scolaires aient lieu en soirée afin que les parents puissent accompagner leurs enfants au tarif préférentiel de 4 €, mais le bilan a été mitigé et une partie des scolaires ne sont pas venus du fait de l'horaire en soirée. Le festival « Ce soir je sors mes parents » qui vise à la fois les enfants et les parents permet de toucher des parents éloignés de la culture mais il semble que la plupart de ces parents n'aillent pas pour autant dans les équipements culturels le reste de l'année. Seules les expositions du MAT semblent réussir à faire revenir une partie de leurs scolaires accompagnés de leurs parents : le fait que les visites soient gratuites, rapides et guidées par des médiateurs qui donnent envie aux enfants de revenir, semble être un facteur facilitant.

### **3.3.5 Adapter la programmation pour attirer les jeunes (15-30 ans)**

Des actions pour capter le public jeune (15-30 ans environ) sont mises en œuvre par les acteurs du territoire. C'est notamment le cas du cinéma Eden3 qui adapte sa programmation (choix de types de films plaisant généralement aux jeunes) et développe des animations (pour que venir au cinéma soit une expérience) en impliquant si possible des jeunes dans leur organisation (séances à thèmes co-organisées avec des jeunes, ciné-théâtre avec une courte

représentation faire par des jeune, organisation d'une séance de cinéma de plein air avec les « ambassadeurs culturels lycéens » présents dans chaque lycée de la commune, pour cela ces ambassadeurs ont pu visiter le cinéma, ont choisi le film projeté et il leur a été offert des places pour le festival Télérama).

D'autres acteurs ont des actions en projet. Ainsi le Théâtre Quartier Libre souhaite relancer ses Halls Musique (avec implication des « ambassadeurs culturels lycéens » dans la programmation et la communication) et la salle de spectacle de Ligné a un projet avec le Foyer Jeunes Travailleurs d'Ancenis.

### **3.3.6 Aller à la rencontre directe des publics**

#### **3.3.6.1 Améliorer la communication**

Pour l'heure il s'agit plutôt pour les acteurs culturels interrogés d'un point de difficulté devant faire l'objet de perspectives d'améliorations. Par exemple le Théâtre Quartier Libre explique que les affiches qui annoncent les spectacles et apposées dans l'espace public sont réalisées par les artistes qui se produisent et révèlent surtout le message qu'ils souhaitent passer et l'image qu'ils veulent donner d'eux-mêmes ; elles ne constituent pas toujours une accroche pertinente pour le public visé. Elles ne suffisent pas à attirer un public nouveau. Quant au réseau BiblioFil il souhaite que les bibliothèques puissent être identifiées par différents publics comme un « lieu ressource ».

#### **3.3.6.2 Miser sur le développement d'animations**

Le cinéma Eden 3 en développe déjà pour attirer les jeunes (cf plus haut) et essaye de développer de plus en plus de partenariats avec des associations pour co-organiser des séances car cela fait venir le public de ces associations. Le réseau BiblioFil souhaite également structurer davantage son programme d'animations (avec des types d'animations revenant à fréquence régulière) pour parvenir à toucher de manière régulière et prolongée d'autres publics au-delà des « habitués ».

#### **3.3.6.3 Miser sur le plaisir et la rencontre humaine**

L'Université Permanente d'Ancenis met le plaisir au cœur de son projet et souhaite faire comprendre au plus grand nombre que la recherche de connaissances ou de savoir est un divertissement. Cette association valorise également les activités en petit groupe. L'association de théâtre Le chiffon Rouge va dans le même sens en mettant en valeur les dynamiques de groupes : selon eux les gens viennent dans les lieux culturels en fonction de la qualité humaine, développer les actions conviviales, miser sur la bonne humeur, créer du lien entre les gens est donc essentiel.

#### **3.3.6.4 Des actions hors les murs**

L'idée est de sortir des espaces culturels dédiés pour investir l'espace public, de manière décentralisée dans des lieux relais ou directement des lieux où se trouvent des publics éloignés :

- **Actions tous publics dans l'espace public** : à l'été 2021 des séances de cinéma en plein air ont été organisées sur plusieurs communes (Ancenis St Géréon, Couffé, Mésanger, Ingrandes Le Fresne sur Loire...) et plusieurs communes ont organisé des spectacles en plein air (le traditionnel « Couleur Parasol » à Ancenis St Géréon, 1ère édition de FestiVallons à Vallons de l'Erdre...), plusieurs guinguettes (avec des concerts etc.) ont aussi ouvert dans plusieurs communes, d'autant que le contexte sanitaire a encouragé l'organisation d'actions en plein air. Par exemple un spectacle du festival Harpes au Max avait eu lieu au marché d'Ingrandes, c'était gratuit et cela durait 15-20 minutes : les réactions des passants étaient très positives, pour une partie d'entre eux c'était la 1ère fois qu'ils voient ce type de musique joué en live.
- **Actions décentralisées dans des lieux relais** : quelques spectacles de la salle de spectacles de Vallons de l'Erdre sont décentralisés dans des salles polyvalentes des communes déléguées, l'association EDA organise dans des médiathèques et des écoles des stages pour trouver de nouveaux membres, etc. Le Festival Harpes au Max propose des spectacles dans des centres commerciaux du territoire, etc
- **Actions directement dans des lieux où se trouvent des publics éloignés spécifiques** : le réseau BiblioFil amène des ouvrages (grâce à ses bénévoles) dans quasiment tous les EHPAD du territoire et organise à l'Hôpital d'Ancenis un atelier philo chaque mois avec des adolescents hospitalisés et leurs soignants. Le MAT a

également récemment organisé en s'appuyant sur ses médiateurs salariés des ateliers au sein de l'EHPAD de Ligné autour des représentations de la Loire et une série de 5 séances au sein de l'Ecochère (établissement à St Géréon accueillant des personnes qui ne sont pas en capacité d'habiter seules) autour du fil de fer. Interviennent aussi dans des EHPAD, l'ARRA (photos du patrimoine), des chorales, le Festival Harpes au Max, etc.

D'autres actions de ce type sont envisagées :

- projet de la mairie d'Ancenis St Géréon de développer le street art, réflexion par l'association des Nains de la Noé de St Sulpice des Landes pour monter une nouvelle association en parallèle sur les arts de rue...
- projet du Conseil Départemental d'expositions itinérantes des archives départementales qui iraient d'EHPAD en EHPAD ; financement par la mairie d'Ancenis St Géréon d'actions pour « aller vers les publics éloignés » (ex : financer le déplacement d'un artiste qui viendra faire une courte représentation au cours d'une distribution d'aide alimentaire) grâce à un « fond solidarité » financé par le public du Théâtre Quartier Libre ; projet à l'EHPAD d'Oudon d'atelier artistique, résidence d'artiste et future exposition (financé par l'ARS, piloté par l'hôpital local, avec l'appui du MAT pour trouver un artiste)

Selon les structures interrogées les points de difficultés pour ces actions hors les murs sont notamment de :

- s'autoriser à quitter les murs d'un bâtiment dédié qu'il faut rentabiliser
- convaincre de mettre le budget nécessaire à des actions hors les murs qui viennent en plus des actions « dans les murs »
- parvenir à toucher des nouveaux publics lors de ces actions et pas seulement y déplacer le public des habitués
- arriver à inscrire ce type de démarche dans la durée (et pas seulement dans le cadre d'une action ponctuelle).

### ***3.3.6.5 Le développement d'actions culturelles plus participatives***

Les bibliothèques ambitionnent à devenir des lieux d'échanges. Des bénévoles pourraient être sollicités ponctuellement selon les sujets et être des « ambassadeurs » (exemple : doublage en langue française des signes par un usager, appui par des membres de l'association Ancenis BD...). La médiathèque d'Ancenis envisage également de créer des groupes d'échanges thématiques qui pourraient être animés par un lecteur.

### **3.3.7 Mieux prendre en compte les facteurs de marginalisation sociale**

S'intéresser aux publics éloignés consiste également à prendre en compte les facteurs de marginalisation sociale. Ceux-ci sont nombreux, tant physiques (handicap, grande vieillesse...) que sociaux (isolement, niveau d'éducation, moyens financiers...). Plusieurs acteurs culturels locaux mènent des actions dans ce cadre ou ont des actions en projet :

- l'association de théâtre EDA compte plusieurs membres en situation de handicap (handicap physique, autisme, maladies psychiques, dyslexie, hyperactivité...) et a des liens avec l'ADAPEI
- le réseau SCALA est en mesure d'outiller les cinémas associatifs du 44 sur l'accueil de publics en situation de handicap. Les cinémas ont notamment l'obligation de proposer de l'audiodescription et des sous-titres pour malentendants.
- le développement d'actions spécifiques en direction des personnes malvoyantes ou malentendantes est une des pistes de travail du MAT
- les Amis de Raymond valorisent ce qui se passe à proximité de la Chapelle St Sauveur au profit des personnes handicapées mentales : Cinéma Eden3, MAT de Montrelais... Un partenariat existe avec le Théâtre Quartier Libre pour bénéficier des places partagées (sur une année normale, environ 30 personnes sur 3 à 4 spectacles). Des sorties ponctuelles sont organisées : foire St Martin à Angers, Musée du textile à Cholet, atelier poterie du

Fuillet... Les bénévoles participent à des animations en interne ou accompagnent les sorties. Il faut cependant noter le « poids » des groupes : 10 accueillis+2 professionnels+1 ou 2 bénévoles, ce qui peut se ressentir dans le regard d'autres spectateurs

- l'antenne d'Ancenis du secours catholique organise tous les 15 jours des rencontres de convivialité pour créer du lien. Un film peut être projeté comme support à des échanges. L'antenne bénéficie en outre de places mises à disposition par le Théâtre Quartier Libre. La Pause Solid'Erdre organisée par l'antenne du secteur de Riaillé s'appuie sur les échanges de savoirs entre personnes. Cela peut être un atelier couture, du chant et depuis peu l'apprentissage du français à des publics qui le maîtrisent peu ou pas, une initiation à l'outil informatique, un accompagnement scolaire pour une remise en confiance. Un fond de bibliothèque a été réuni à partir duquel une animation peut être mise en place.
- Le secours catholique considère essentiel de changer le regard de certains bénévoles sur la culture (considérée comme inutile voir comme un luxe pour les personnes précaires), de favoriser et valoriser les créations culturelles portées par des publics en marginalisation (par exemple MAT et Maison relais, chorale Poly-Gammes et les Kichante de l'IME de Varades). Il suggère également de créer des bons « culture » à l'image des bons « alimentation »
- le projet PassAges en cours de montage par l'association Culture du Cœur inclura le transport des personnes âgées isolées jusqu'à des événements culturels
- l'Ehpad Saint Pierre de Ligné organise des sorties au cinéma d'Ancenis une fois par mois. Pour l'animatrice, « les portes s'ouvrent dans les deux sens ». Aussi l'Ehpad a participé au projet « Parcours artistique – 100 pression ». Des artistes (graffiti urbain) ont animé des ateliers avec les résidents et une exposition s'est tenue dans la salle Prémabule de Ligné, un projet a été financé par la Compa. Un artiste peintre est également intervenu à l'Ehpad. Depuis septembre 2021, les résidents réalisent des objets décoratifs qui seront vendus au profit du Téléthon. L'animatrice évoque la difficulté à trouver des informations sur l'offre culturelle. Pour cela elle suggère la création d'un outil qui recenserait ces informations et permettrait d'échanger des avis avec d'autres établissements ou services
- pour l'animatrice de la Pension de famille Ecochère à St Géréon, c'est l'accompagnement qui a permis que se mettent en route des habitudes de fréquenter le cinéma ou le théâtre : « Les professionnels sont là pour « porter » les énergies ». Aujourd'hui les résidents vont au cinéma assez régulièrement, alors qu'au début, les résidents se sentaient peu attirés par une offre culturelle quelle qu'elle soit, considérant que ce n'était pas pour eux. Il y avait la peur de ne pas comprendre ou de passer pour des ignorants. Les résidents profitent également de « l'abonnement partagé » avec le théâtre. Mais c'est semble-t-il plus compliqué d'y aller seul.

Les activités et sorties se font sur proposition des professionnels et des résidents de l'Ecochère. Par contre, l'information sur l'offre culturelle, si elle est facilement accessible pour le cinéma, le théâtre, les expositions au château, est beaucoup plus difficile à collecter lorsqu'il s'agit de soirées à thèmes, de spectacles, ou d'animations portées par des petites structures, associatives ou autre. Il est suggéré de créer un outil (site internet ou lieu identifié avec un accueil type office du tourisme) pour collecter l'information sur l'offre culturelle et en faire une présentation succincte.

Des projets ont été favorisés par la Pension de famille, impliquant les résidents en tant qu'acteurs culturels :

- en 2012, création d'une pièce de théâtre impliquant les résidents et des bénévoles. Celle-ci a été jouée à 5 reprises (Liré, Joué, Blain, Ancenis et dans le cadre d'un festival organisé par la Fondation Abbé Pierre)
- une résidente a participé à un atelier danse d'une semaine sur Ancenis qui s'est conclu par une représentation
- durant le confinement, une action artistique a été mise en place avec le MAT. Les réalisations ont

été exposées à la Maison Bonchamp à Varades. Le MAT va prolonger son action sur la base d'un nouveau projet artistique avec les résidents. Pour les résidents, cette expérience a contribué à revaloriser l'image d'eux même « Il fallait se lancer pour se rendre compte qu'on pouvait créer »

- une bénévole propose un atelier arts plastique, qui entre autre a réveillé les talents artistiques d'un résident.

Beaucoup de difficultés sont liées à la mobilité : c'est difficile d'envisager la visite d'une expo ou d'un musée éloigné. Le coût parfois élevé est aussi un obstacle, mais les résidents de la pension de famille de l'Ecochère semblent considérer que la gratuité peut parfois être gênante, qu'elle donne vraiment l'impression d'être assisté et que c'est normal de participer. Il serait par ailleurs utile de mettre à disposition des salles « calibrées » de petite jauge pour des expos, des spectacles...

Les personnes a priori éloignées de la culture peuvent devenir elles-mêmes des acteurs culturels (ex : Ecochère qui monte une expo). Là réside aussi la différence entre « offre culturelle », ou le spectateur tend à être en situation de réceptacle et « action culturelle » où le public est moins spectateur qu'acteur de sa propre création.

De nombreuses questions demeurent à ce stade, notamment qui fait quoi ? Comment mettre en place les moyens de faire intervenir des animateurs extérieurs, assurer le déplacement, tout simplement donner envie aux gens ? Où se rencontrer et produire ou se produire, alors qu'il n'existe aucune salle dédiée de manière permanente à ce type d'action ?

## **4 Pistes de travail à suggérer ou à préconiser sur la base des entretiens réalisés**

### **4.1 Faut-il adapter l'offre culturelle pour toucher les publics éloignés ?**

#### **4.1.1 Ce que peut vouloir dire « adapter » l'offre culturelle**

Selon le rapport de l'inspection générale des affaires culturelles de 2017<sup>16</sup>, un risque lié à la « démocratisation culturelle » est « celui du recul de la qualité artistique et culturelle ». Les professionnels de la culture rencontrés ont aussi exprimé la crainte de ne pas « faire une programmation au rabais », de « baisser le niveau de qualité/exigence ». Certains exemples montrent toutefois que tout le monde n'est pas intéressé par la même chose, que certaines offres culturelles sont considérées comme plus ou moins élitistes et qu'une diversification des programmes afin de s'adapter aux attentes de publics différents est aussi un critère d'attractivité (cf. partie 3.3). Trop souvent l'offre culturelle semble être proposée sans prendre en compte la demande ou les attentes de ceux à qui elle s'adresse. Pourtant, la sociologie des publics de la culture est avant tout « une sociologie de la réception des œuvres culturelles et des formes symboliques. »<sup>17</sup> Encore faut-il connaître les attentes des publics, alors que l'on ne dispose pas d'informations fiables sur qui fréquente aujourd'hui les lieux de culture.

La nécessité de se diversifier en satisfaisant la double exigence de qualité et d'ouverture est déjà dans l'esprit des plus gros acteurs culturels du Pays d'Ancenis (salles de spectacles à la programmation variée, cinémas du territoire ayant une programmation à la fois art et essai et plus grand public, un nombre important de séances permettant plus facilement de diversifier...), tandis que la municipalité d'Ancenis-St-Géréon souhaite développer des actions sur des champs culturels peu ou pas investis.

S'il convient de partir des attentes du public, il s'agira ensuite de veiller à élargir leurs horizons culturels (sortir de la « mono-consommation » ou de leur « bulle culturelle »). Des « parcours culturels » doivent pouvoir être conçus pour donner l'envie, le droit d'essayer, donner des ailes pour découvrir des choses nouvelles.

#### **4.1.2 Concrètement, à quoi pourrait ressembler une offre culturelle diversifiée ?**

On peut penser à une offre très large adaptant une conception universaliste de ce qu'est la culture (cf sous-partie 2.1), pluridisciplinaire voire interdisciplinaire (pour mélanger les arts et les publics) et susceptible de concerner :

- le patrimoine, la culture et les traditions du territoire
- les cultures des groupes sociaux qui habitent sur le territoire, dans toute leur diversité d'origine, de religion, de culture, pour donner à voir cette diversité et créer de l'interconnaissance
- la culture populaire actuelle, en incluant et reconnaissant tous les modes d'expression (street-art et graphisme, rap et hip-hop etc)

---

<sup>16</sup> « Evaluation de la politique publique de démocratisation culturelle », Rapport de l'Inspection Générale des Affaires culturelles, 2017

<sup>17</sup> Dictionnaire encyclopédique et critique des publics » <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

- le tissu culturel amateur local (soutien à des échanges entre professionnels et amateurs)...

Cette offre culturelle diversifiée devrait passer par des partenariats accrus avec des acteurs culturels variés ayant des visions différentes de la culture.

La question de la disponibilité des lieux culturels (existence, adaptation et coût d'accès) a aussi été posée par plusieurs interlocuteurs du conseil de développement. Selon eux on ne manque pas de lieux en Pays d'Ancenis (nombreuses salles polyvalentes avec scène et sono, généralement divisibles en 2 et il y a d'autres salles qui ont pu être récupérées comme des anciennes salles de patronage, EHPAD désaffecté ou autres). Mais ces différentes possibilités ne sont pas assez connues et beaucoup de ces salles ne correspondent pas aux besoins des associations. Il manquerait en particulier des salles dédiées de petite jauge (moins de 250 places) si possible dédiées au théâtre amateur. A Ancenis, en dehors du théâtre Quartier Libre dont la réservation coûte plus de 1 000 € par soir, ce qui est trop cher pour un spectacle dont les entrées sont gratuites ou à prix très réduit, il est cité l'exemple du Théâtre des Variétés à Liré, accessible plus facilement et à moindre coût aux troupes de théâtre amateur, mais situé hors du pays d'Ancenis.

## 4.2 La médiation culturelle, une priorité

### 4.2.1 Développer une EAC (éducation artistique et culturelle) tout au long de la vie grâce à la médiation culturelle

Pourquoi l'EAC (éducation artistique et culturelle) ne vise-t-elle que les enfants et adolescents ? Ne pourrait-elle pas viser tous les âges de la vie, ce qui passerait par le développement d'actions de médiation culturelle<sup>18</sup> ? La démocratisation culturelle ne se limite pas aux « actions d'éducation artistique et culturelle des publics scolaires, qui en ont longtemps formé le socle, mais a été étendue aux publics spécifiques ».<sup>19</sup> Ainsi, la DRAC Pays de La Loire souhaite « développer une éducation artistique et culturelle tout au long de la vie (sur le modèle de ce qui existe souvent pour les scolaires, mais en l'élargissant à tous) avec pour 3 piliers :

- Faire se rencontrer les œuvres et les artistes (ainsi que les lieux de patrimoine) en s'appuyant sur des médiateurs culturels (en amenant les publics où sont les artistes ou bien en amenant les artistes là où sont les publics)
- Faire pratiquer (pour ne pas être juste passif, pour ressentir l'art et la culture)
- Donner les clés de compréhensions/outils pour aller au-delà du « j'aime pas » et aller vers « je n'aime pas parce que..., je préfère ceci... » ».

Dans les faits, la médiation culturelle reste peu développée dans le pays d'Ancenis, bien que la DRAC Pays de la Loire soit susceptible de soutenir financièrement les artistes qui ont d'importantes aptitudes de médiation dans le cadre de lignes budgétaires dédiées pour les publics éloignés. Encore faut-il que les professionnels concernés soient volontaires et disponibles pour le faire. Sur le territoire, une des principales (voire la seule ?) structure disposant de médiateurs culturels salariés semble être le MAT (centre d'art contemporain), qui souhaite aller plus loin sur ce sujet et qui évoque l'idée de médiateurs culturels spécifiques formés pour les différents publics.

<sup>18</sup> « Mettre [...] l'accent sur le rôle fondamental de l'éducation artistique et culturelle à l'école ne doit pas toutefois être une habile tactique pour décharger les établissements culturels de toute responsabilité en matière de diversification des publics : les actions de sensibilisation et de médiation qu'ils mènent à l'égard de l'ensemble des populations qui ne sont pas leur cible « naturelle » doivent [...] être renforcées. [...], le combat contre les tendances à l'entre-soi n'est pas toujours mené avec l'ardeur et surtout les moyens humains et financiers qu'il réclame. » écrit Olivier Donnat en 2018 dans un article « Inégalités d'accès à la culture : démocratiser les pratiques par l'éducation » publié par l'Observatoire des Inégalités.

<sup>19</sup> « Evaluation de la politique publique de démocratisation culturelle », Rapport de l'Inspection Générale des Affaires culturelles, 2017

## 4.2.2 Qu'est-ce que la médiation ?

La médiation désigne l'intervention d'un tiers dans une relation de communication entre deux entités. Dans le domaine culturel, le concept de médiation s'est développé à partir des années 1980 et a fait l'objet de formations universitaires (la médiation culturelle devient donc une profession) à partir des années 1990<sup>20</sup>. Il va dans le sens d'une société de la diffusion du savoir<sup>21</sup>. Toutefois une médiation maladroite peut vite devenir excluante, du fait de l'asymétrie qui existe entre l'émetteur, celui qui sait et qui est dans une position d'autorité, et le destinataire de l'action. Le médiateur culturel doit s'adapter à des publics très variés<sup>22</sup>.

Comme l'explique l'universitaire Olivier Donnat<sup>23</sup> : « Une grande partie des professionnels de la culture demeurent en effet convaincus à la fois de la capacité « naturelle » d'attraction des œuvres ou des artistes et de la bonne volonté culturelle des personnes auxquelles ils s'adressent » comme s'« il suffisait de confronter les catégories populaires aux trésors que constituent les œuvres [...] pour que la « révélation » opère. » alors que « le désir de culture, comme le plaisir éprouvé au contact des œuvres, loin d'être spontané et universel, fait souvent partie du legs hérité de son milieu familial. ». Dès lors les enjeux de médiation culturelle sont notamment de :

- donner l'envie de fréquenter des lieux culturels, le goût d'y revenir et de la pratiquer
- mettre en confiance et donner quelques clés d'accès à des personnes qui pensent que ce n'est pas pour elles et peuvent craindre de ne pas y être à l'aise
- faciliter ainsi l'accès à la culture y compris la plus « savante » ou la plus « exigeante ».

## 4.2.3 Quelles actions concrètes de médiation culturelle développer en Pays d'Ancenis ?

Une médiation culturelle gagnerait à être mise en place dans les principaux lieux culturels existants. De la même manière qu'il y a des médiateurs dans les musées, il pourrait y avoir des médiateurs du spectacle vivant. Cette médiation peut se faire directement en direction des publics les plus éloignés ou bien en lien avec les acteurs intermédiaires : acteurs sociaux au contact de publics éloignés (CCAS, associations caritatives, organismes d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue, acteurs médico-sociaux comme les EHPAD les lieux d'accueil de personnes en situation de handicap, etc.).

Un des enjeux d'une médiation culturelle est de susciter intérêt et enthousiasme auprès des publics concernés, que ce soit de la part :

- de professionnels de la culture rémunérés (artistes, personnels des musées, enseignants...)
- de professionnels du secteur social rémunérés (voire détails plus loin)
- de bénévoles du domaine culturel et/ou du domaine social (sous réserve qu'ils puissent bénéficier de temps de formation et d'outils adéquats)

A noter que les salariés et les bénévoles de ces structures sont parfois eux aussi éloignés de l'offre culturelle. Cette dernière peut ne pas leur sembler prioritaire et ils peuvent ne pas savoir comment l'aborder. Il importe donc de leur proposer de les former à ce type de médiation. Telle est l'action lancée fin 2021 par l'antenne d'Ancenis du

---

<sup>20</sup> Voir l'article sur la médiation du « Dictionnaire encyclopédique et critique des publics » <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

<sup>21</sup> Rasse, 2001

<sup>22</sup> « Le médiateur doit à la fois (et c'est cet « à la fois » qui importe) maîtriser les déterminations scientifiques des œuvres dont il a à faire la médiation et les déterminations psycho-sociales et institutionnelles qui caractérisent ses publics. Car qu'est-ce la Joconde pour une classe du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, pour des jeunes de Vaulx-en-Velin et pour un groupe de Japonais ? C'est cette relation, sans cesse différente pour chaque récepteur, que le médiateur doit construire, sans pour autant abandonner ce qui fait la relation entre Léonard de Vinci et sa Joconde... » explique Elisabeth Caillet en 1994 dans son article « L'ambiguïté de la médiation culturelle : entre savoir et présence »

<sup>23</sup> En 2018 dans un article « Inégalités d'accès à la culture : démocratiser les pratiques par l'éducation » publié par l'Observatoire des Inégalités

département de Loire-Atlantique.

Le contenu des actions de médiation culturelle pourrait par exemple prendre la forme de :

- visites guidée dans un lieu d'exposition
- accompagnement à un événement culturel (par exemple par un bénévole auquel il serait donné une place au même titre que le bénéficiaire, sur le modèle du projet PassAges en cours de lancement par Culture du Cœur entre des personnes âgées isolées et des bénévoles du transport solidaire)
- visites des coulisses pour aider les publics à se familiariser avec un lieu culturel (qu'il s'agisse d'un cinéma, d'une salle de spectacle ou autre)...

Il conviendrait cependant à la fois :

- de miser sur le temps long (pour construire des partenariats solides) et accepter dans un premier temps de « voir petit » pour gagner en efficacité
- de prendre le temps d'évaluer les actions de médiation pour en mesurer les résultats

Pour que ces projets de médiation culturelle se développent, un travail est à faire par les acteurs publics pour pousser en ce sens tous les acteurs culturels du territoire, notamment :

- sensibiliser/former les acteurs culturels pour les inciter à développer ce type de projets
- aider à identifier les publics éloignés et tous les acteurs sociaux locaux au contact de ces publics éloignés
- développer des liens entre acteurs culturels et acteurs sociaux (voir paragraphe suivant)
- accorder des aides financières pour ce type de projets et conditionner les subventions publiques existantes au fait que l'acteur culturel inclut dans son projet un objectif de médiation à destination de publics éloignés de la culture (le Conseil Départemental de Loire Atlantique commence à aller en ce sens)

La mise en place d'une politique de médiation culturelle pourrait prendre la forme d'appels à projet fixant à la fois les objectifs, les domaines d'action et les moyens mis à disposition.

#### **4.2.4 L'exemple des résidences d'artistes**

Les résidences d'artistes, qui durent généralement 2 ou 3 mois, pourraient temporairement permettre de pallier un déficit d'offre culturelle de long terme sur telle ou telle partie du territoire. Pour cela, il faudrait prévoir un travail en lien entre les artistes et les structures présentes sur le territoire, pour éviter que cette action soit trop ponctuelle et que la dynamique ne s'arrête une fois la période de résidence terminée. Un allongement des résidences d'artistes (par exemple à 2 ou 3 ans au lieu de 2 ou 3 mois) ou une récurrence (un artiste viendrait plusieurs mois chaque année) semblent pouvoir s'envisager. Cela permettrait d'imprégner davantage le territoire, sans que cela ne pose des questions majeures de moyens financiers, de disponibilités, de projets artistiques possibles etc.

Ainsi en septembre-Octobre 2020, il y a eu une résidence d'artistes à Varades (le café Poi Poi) avec le soutien financier de la DRAC. Selon la DRAC, ces artistes proposaient un art de type « performance » pas forcément facile d'approche mais il y a une réelle interaction sociale avec les acteurs locaux notamment grâce à l'implantation de cette résidence dans un ancien bar PMU.

Un autre exemple est celui de la compagnie Teatro del Silencio<sup>24</sup>, en résidence pendant trois ans au théâtre Jacques-Prévert d'Aulnay-sous-Bois (93). « La compagnie s'appuie au départ sur les contacts déjà établis par le théâtre Jacques-Prévert avec les centres sociaux de la ville, et sur les services municipaux. Les premières réponses ne sont pas exactement celles attendues : les jeunes, par exemple, sont libres de participer selon leur gré et à leur rythme aux activités proposées par le SMJ (Service municipal de la jeunesse), ce qui semble peu compatible avec les exigences d'implication et de régularité requises pour monter un spectacle. La compagnie décide alors de s'appuyer sur les

<sup>24</sup> Cité dans « Les arts de la rue et les publics éloignés de la culture » par Floriane Gaber (2014).

pratiques des habitants : les danses de salon, le flamenco et la chorale pour les seniors. L'année suivante, en 2012, le centre social d'un autre quartier se montre intéressé par la démarche. Cette fois, des animateurs encadreront les enfants, le transport sera assuré par le centre social, et la présence aux ateliers sera obligatoire. »

## **4.3 Modifier certains aspects pratiques pour réduire les sources d'empêchements (tarifs, transports etc)**

### **4.3.1 Adapter les tarifs**

Si les tarifs ne font pas tout, cette question ne doit pas être éludée. Il faut distinguer les gratuités catégorielles (mesure pour les moins de 18 ans, minima sociaux, etc.) des gratuités événementielles (1er dimanche du mois, Journées Européennes du Patrimoine, etc.). Ces dernières sont très motrices en termes de fréquentation. Toutefois, la gratuité « visible » est parfois vécue de manière stigmatisante par les bénéficiaires et perçue en outre comme le signe d'une offre de moindre qualité. C'est pourquoi la Ferme du Buisson (scène nationale dédiée aux spectacles vivants, centre d'art et cinéma situés à Noisiel dans le 71) a préféré proposer des entrées au spectacle à 2 € et au cinéma à 1 € en s'appuyant sur un réseau d'une trentaine de partenaires sociaux, plutôt que d'opter pour une gratuité totale. Ces mesures tarifaires n'ont pas toujours d'effet direct sur ces publics prioritaires si elles ne sont pas accompagnées d'une communication spécifique et d'une médiation conséquente.

Par exemple pour le cinéma de plein air, les coûts d'organisation sont élevés (de l'ordre de 1 400 €/soir) et il n'y a pas de recettes associée (gratuité). Pourquoi pas un soutien financier de la COMPA, des commerçants alentours (car cela leur amène des clients avant le film) voire du public mais sans remise en cause de la gratuité (participation au chapeau ou crowdfunding) ? Prévoir des mutualisations entre cinémas pourrait aussi réduire les coûts et le temps d'organisation (communication mutualisée, location d'un seul film qui tourne sur plusieurs communes, ou autre).

Pour le développement d'actions culturelles gratuites dans les établissements médico-sociaux, des aides financières doivent être prévues car ces établissements ne peuvent les financer seuls sur leur budget.

### **4.3.2 Faciliter la mobilité**

Un problème majeur sur un territoire aussi étendu que le pays d'Ancenis est celui des déplacements... La COMPA a pris en mars 2021 la compétence mobilité, ce qui va lui donner de nouvelles latitudes dans ce domaine des déplacements vers les équipements culturels/de loisirs. Communes et acteurs sociaux peuvent aussi être mobilisés, comme dans le cas de l'événement organisé par l'association « Rive au Barge » à la guinguette de Montrelais, où le transport a été organisé par la direction de l'EHPAD Les Moncelières. Si la charge financière ne peut pas reposer sur de petites associations culturelles, ces dernières pourraient toutefois être facilitatrices sur le plan organisationnel en organisant par exemple le covoiturage (des outils numériques gratuits existent). Le projet de Culture du Cœur d'amener des personnes par le transport solidaire est intéressant en cela. Serait-il envisageable de mettre des minibus à disposition des animations jeunesse pour pouvoir sortir les jeunes d'un certain isolement ?

### **4.3.3 Mieux tenir compte des rythmes familiaux au travers du choix des horaires, etc.**

La conciliation des rythmes familiaux et professionnels et la difficulté à s'organiser longtemps à l'avance pour acheter des places de spectacles est un obstacle à l'accès à la culture. Bien que dégagées de contraintes familiales et professionnelles, les personnes âgées ont aussi leur propre rythme de vie qui n'est pas celui des lieux culturels.

Les acteurs culturels peuvent intégrer ces différents éléments à leur réflexion pour s'y adapter. Par exemple il s'agirait de proposer des activités culturelles à l'heure du déjeuner aux salariés travaillant à proximité de l'équipement, en partenariat avec les entreprises concernées, ou voir s'il est préférable de faire des spectacles le soir en semaine ou bien le week-end en journée. Pour capter des personnes du 4e âge, éviter le soir (les personnes âgées n'aiment généralement pas sortir le soir) et le dimanche (en EHPAD les animateurs ne travaillent pas le dimanche), d'où le choix

du lundi après-midi par l'Eden3 pour ses séances dédiées. De même l'association « Rive au Barge » à la guinguette de Montrelais a déplacé le samedi un événement qu'il envisageait d'abord le dimanche.

Une autre piste est de conserver une partie des places pour une vente de dernière minute, comme le fait le Grand T.

#### **4.3.4 Faciliter l'accès aux lieux de culture par les personnes en situation de handicap**

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a institué une obligation d'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes en situation de handicap. Cette obligation n'a pas toujours été suivie d'effets. Afin de toucher les publics souvent éloignés de la culture que sont les personnes en situation de handicap, il est important de proposer des lieux de spectacles et activités culturelles adaptés à différents types de handicap.

Par exemple le réseau SCALA propose un accompagnement aux cinémas associatifs du 44 pour se conformer aux évolutions réglementaires et souligne qu'il est très important d'associer des représentants d'associations de personnes en situation de handicap pour identifier des actions qui ne soient pas « à côté de la plaque ».

Outre les personnes à mobilité réduite, d'autres types de handicaps (psychique, sensoriel...) doivent être visés par les actions menées. Par exemple il peut être proposé une exploration tactile de sculptures pour des malvoyants.

### **4.4 Aller là où le public se trouve (offre culturelle « hors les murs » de plein air ou dans les lieux spécifiques)**

Inciter les publics éloignés à fréquenter les lieux de diffusion culturelle n'est pas suffisant. Il convient aussi d'aller vers les habitants là où ils sont, de sortir de l'entre-soi, de faire en sorte que les établissements culturels ne soient pas frileusement repliés dans leurs murs<sup>25</sup> mais qu'ils aillent à la rencontre avec leurs publics. Des actions de ce type existent déjà en pays d'Ancenis et ont été citées dans les pages précédentes (cf. 3.3). Elles prennent plusieurs formes :

#### **4.4.1 Actions dans l'espace public ou recevant du public, voire dans des lieux de vie**

Hormis des manifestations désormais traditionnelles comme la fête de la musique, Harpes au Max ou la biennale de sculpture d'Oudon, on peut évoquer des séances de cinéma de plein air, des festivals estivaux du type « Couleur parasol » ou l'organisation de spectacles délocalisés, voire de théâtre forum avec l'interaction du public, ou de « cabaret littéraire itinérant ». Ce type d'initiatives pourrait être développé au pas de la porte dans des quartiers d'habitat collectif ou en plein air dans des zones de loisirs (exemple : plans d'eau du territoire). On peut aussi inclure dans cette logique des initiatives d'itinérance de type « bibliobus » (bien que le maillage assez serré du réseau de lecture publique géré par la Compa ne le justifie peut-être pas sur le territoire du pays d'Ancenis) ou l'expérience de la « caravane d'or » à Alençon sur le spectacle vivant (véhicule itinérant aménagé pour apporter la culture dans des quartiers, action citée lors de l'audition de l'association Central Voix) sont également des pistes intéressantes, tout en sachant que « les institutions « installées » se laissent vite reprendre par l'épaisseur de leurs murs. »<sup>26</sup>.

Dans ce cadre on peut citer des actions dans des lieux n'étant pas spécialement culturels : lieux sociaux et médicaux-sociaux notamment dans des espaces d'attente (projet d'installation d'une micro-folie<sup>27</sup> dans la salle d'attente de l'Espace France Service à St Jean de Mont en Vendée... au niveau local on peut citer l'exposition de sculptures dans le

<sup>25</sup> Dans un article « Il n'y a pas que des publics » (2015) la médiatrice culturelle Cécilia de Varine cite l'exemple du musée Gadagne et du musée des Confluences, tous deux à Lyon. Ces musées n'ont pas pu ouvrir à la date prévue et afin de les faire exister, leurs équipes ont mené de nombreuses actions pour aller à la rencontre des habitants et de nouveaux partenaires.

<sup>26</sup> « Évaluation de la politique publique de démocratisation culturelle », Rapport de l'Inspection Générale des Affaires culturelles, 2017

<sup>27</sup> Les Micro-Folies sont des lieux où il est possible d'accéder numériquement avec l'aide de médiateurs à des collections de grands musées.

centre de vaccination Covid d'Ancenis...), l'investissement d'espaces commerciaux très fréquentés (comme lors du festival Harpe au Max), des productions culturelles dans des lieux privés et insolites (spectacles dans une vigne, une grange, dans le salon d'un habitant...), ou l'exposition organisée par Bouffées d'Art dans les vitrines de commerces désaffectés dans le centre d'Ancenis. L'association Chiffon Rouge propose des productions théâtrales au domicile de sa présidente.

La culture gagne aussi à pénétrer des lieux de vie : EHPAD, résidences pour personnes en situation de handicap, foyers pour migrants...<sup>28</sup>, ou des lieux où des publics éloignés sont de passage (ex : association caritative de distribution alimentaire...). Une réflexion sur des interventions à domicile peuvent aussi être menées, en particulier en lien avec des associations : certaines invitent à faire du porte à porte, une incitative en Pays d'Ancenis s'est également développée pour proposer de la culture à domicile par téléphone (cela s'appelle « Histoire au bout d'un fil »)...

#### **4.4.2 Favoriser une approche plus participative de l'action culturelle**

S'adapter aux différents types de publics est certainement une condition pour attirer leur attention et leur intérêt, leur donner envie. Mais avoir d'un côté une culture « de l'excellence » et de l'autre des projets visant à « combler la fracture sociale » indépendamment de leur qualité artistique<sup>29</sup> est un risque à proscrire, tout en évitant à la fois l'écueil de l'élitisme et celui d'une culture au rabais. C'est un exercice difficile d'équilibrisme, qui nécessite de s'appuyer sur une meilleure connaissance de la fréquentation des lieux de diffusion culturelle et des comportements des publics concernés et probablement aussi sur l'association de personnes de sensibilités différentes pour effectuer la programmation des actions.

Les arts de la rue<sup>30</sup>, avec ce mélange de fête, de rupture dans le quotidien et de gratuité, peuvent être un moyen pertinent pour créer ou recréer du lien social. Une enquête menée en 2005 montre que de par leur diversité, les spectateurs d'art de rue ont en fait de larges pratiques culturelles, ce qui permet du coup de relativiser le caractère de publics éloignés les concernant. Une question à se poser porte sur la finalité d'une animation culturelle « hors les murs ». Plusieurs exemples cités lors des entretiens, comme celui de la « caravane d'or » à Alençon, montrent qu'elle ne suffit pas à elle seule à fidéliser un public et impacter un territoire : les publics éloignés « ne s'attrapent pas si facilement », le « one shot » ne suffit pas et un travail en amont et participatif (avec notamment l'appui d'acteurs sociaux) est nécessaire pour attiser la curiosité et s'adapter au territoire et à ses habitants (voire sous-partie 4.5). Cela étant dit, pourquoi l'animation culturelle devrait-elle constituer une sorte de « rabattement » des publics vers des lieux officiels ? Pourquoi, en facilitant l'accès des publics dans leur plus grande diversité à la production artistique, à la diffusion des connaissances et en suscitant des contacts entre personnes de sensibilités et d'origines socio-culturelles différentes, ne se suffirait-elle pas à elle-même ?

L'offre culturelle en France est aujourd'hui encore très « descendante », souvent dans une logique à sens unique : amener au plus grand nombre ce qui est jugé beau/de qualité par les acteurs d'une culture « officielle ». Cela transparaît aussi dans la notion même de publics éloignés : les institutions culturelles publiques rayonnent de fait par cercles concentriques dont les « publics éloignés » se situent à l'extérieur. Il en est de même dans l'expression « non-

---

<sup>28</sup> Dans son article « Il n'y a pas que des publics » (2015) Cécilia de Varine cite l'exemple de l'hôpital psychiatrique où elle occupe la fonction de chargée du développement culturel. Elle explique dans que cette institution a « quotidiennement besoin des institutions culturelles » (exemples : besoin des conservateurs du patrimoine pour valoriser l'histoire de l'institution à l'occasion d'une exposition, besoin d'un professionnel de théâtre pour aider les patients à parler, besoin d'une médiathèque pour aider les patients à s'occuper, besoin d'institutions culturelles du territoire pour aider les patients qui repartent vivre en ville à se reconstruire une vie sociale après des années d'hospitalisation). Selon elle « les institutions culturelles ont donc un bel avenir devant elles si elles acceptent de s'engager dans d'autres projets qu'une programmation. Si elles acceptent de se décentrer et d'aller à la rencontre des autres, qui ne feront peut-être jamais partie de leur « public », mais qui ont besoin d'elles. »

<sup>29</sup> « Les arts de la rue et les publics éloignés de la culture » par Floriane Gaber (2014). En effet à partir de la fin des années 1960 se sont développé au niveau national les maisons de la culture et les centres d'action culturelle et leur « armée d'animateurs » et quelques artistes ont souhaité « s'adresser aux gens là où ils se trouvent et de rompre le rituel de la convocation dans une salle de spectacle – où beaucoup n'ont jamais mis les pieds. » pour toucher ceux « qui ne franchissent jamais les portes des sanctuaires consacrés à la culture cultivée ». Mais « la séparation imposée entre la culture et l'éducation populaire, confiée au ministère de la Jeunesse et des Sports, a fait (et fait encore) de sérieux dégâts. », « le fossé s'est creusé dès l'origine : culturel contre socioculturel ».

<sup>30</sup> Les arts de la rue et les publics éloignés de la culture par Floriane Gaber (2014). Enquête EUNETSTAR 2005 mené dans neuf festivals d'arts de rue situés dans huit pays européens

public ». Comme l'explique la médiatrice culturelle Cécilia de Varine<sup>31</sup>, cette expression est « bien celle d'un milieu et d'un champ professionnel qui ont beaucoup de mal à se décentrer, comme les pratiquants d'une religion qui parlent d'« incroyants » plutôt que d'« athées » ».

L'action culturelle gagnerait sans doute à être plus participative, à la fois vis-à-vis des acteurs culturels non institutionnels et de la population dans son ensemble. La reconnaissance des « droits culturels » a été inscrite dans la loi NOTRE de 2015 relative à la décentralisation comme incontournable pour les collectivités locales. Ces droits culturels visent à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité »<sup>32</sup>. Cela conduit à :

- partir davantage des souhaits des territoires/des collectivités, notamment grâce à l'élaboration de projets culturels de territoire (co-signés entre la DRAC, le Département et la communauté de communes), actuellement en cours de négociation sur le pays d'Ancenis, et à un fonctionnement par appels à projets
- devoir davantage associer les habitants dans les processus de décisions, par exemple dans la rédaction d'un cahier des charges pour une résidence d'artiste.

La mise en place d'actions participatives suppose de considérer qu'en réalité s'il y a un « non-public » pour la fréquentation de certains lieux publics, il y a surtout des citoyens répartis sur l'ensemble du territoire, qui portent chacun en eux leur propre approche culturelle qu'ils entretiennent en petits groupes d'affinités (par exemple les jeunes...), via des organisations non publiques (notamment associatives), via internet... Cela nécessite ensuite de s'intéresser à eux et à leurs cultures<sup>33</sup>.

Concrètement, ces projets culturels participatifs peuvent prendre la forme d'ateliers de pratiques amateurs. Cela permet une « démarche plus active que passive » et de « drainer un public complice, en les associant à la vie de la structure (répétitions, montages d'expositions, etc) »<sup>34</sup>. Recueillir des témoignages d'habitants et/ou s'appuyer sur des savoir-faire populaires (couture, vannerie...) sont aussi des pistes intéressantes.

Pour cela, ces projets culturels participatifs doivent impérativement s'appuyer sur des collaborations entre acteurs culturels institutions et les acteurs locaux tels que :

- divers acteurs sociaux (travailleurs sociaux, centres sociaux et socioculturels, bailleurs sociaux, associations de solidarité, etc.) avec toutefois des précautions à prendre pour mieux se comprendre ce qui nécessite du temps et tisser des partenariats solides<sup>35</sup>
- des acteurs de l'éducation nationale (écoles...) et des acteurs de la jeunesse (centres de loisirs, service municipal des jeunes...)

---

<sup>31</sup> Article « Il n'y a pas que des publics » de Cécilia de Varine, 2015

<sup>32</sup> Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, 2007.

<sup>33</sup> Selon Cécilia de Varine « Il n'y a pas que des publics » (2015), « Il n'y a pas de non-public. Il y a des gens [...] qui vivent leur vie culturelle loin des établissements publics de la culture. [...] Chacun porte en lui [...] un imaginaire, [...] une idée du beau, bref, une « culture » au sens anthropologique. [...] Il me semble donc essentiel [...] que les professionnels de la culture [...] abandonnent le mot « public » pour se confronter à nouveau à leurs concitoyens là où ils sont. ». Pour le Chiffon Rouge, « Il faut s'intéresser aux gens, aller vers les gens... [...] Par exemple il n'y a pas une grosse curiosité pour ce que font les jeunes. Or la moindre personne est intéressante. [...] Chacun a une culture, mais il faut que ça se rencontre, créer des ponts. »

<sup>34</sup> Évaluation de la politique publique de démocratisation culturelle », Rapport de l'Inspection Générale des Affaires culturelles de 2017

<sup>35</sup> Les arts de la rue et les publics éloignés de la culture par Floriane Gaber (2014) : « Mais pour que la « sauce » prenne [...] encore faut-il que chacun entende le rôle de l'autre, au risque d'incompréhensions majeures qui peuvent faire échouer les meilleures bonnes volontés. D'où la nécessité de prendre le temps indispensable à l'appropriation, tant des habitants que des relais. Dans de nombreux cas, la collaboration semble a priori impossible : artistes et centres sociaux n'ayant pas les mêmes temporalités, ne « travaillant pas de la même manière » ; les questions de budget se posant de façon cruciale. La rue [des arts de la rue] pose également [...] problème : nombreux sont les publics fragiles à préférer l'incognito ; et les éducateurs qui œuvrent en prévention ne souhaitent pas rendre apparent le rapport qu'ils ont avec leur public dans la sphère sociale qu'est la rue, comme si cela risquait de desservir leur action. »

- des acteurs de la démocratie participative (conseils de quartier, associations diverses)
- des artisans d'arts ou des associations de loisir/pratique manuelles sur la question des savoir-faire populaires
- des associations culturelles amateurs (voir partie 4.6)...

Enfin, se pose la question de l'évaluation de ces « actions culturelles participatives » (nombre de personnes touchées, profil, informations qualitatives...) afin de vérifier que les moyens engagés aient réellement permis de toucher des publics éloignés. Selon la DRAC, il faudrait idéalement un temps de bilan dédié/assez long en fin de projet voire un autre temps plusieurs mois après pour voir s'il en reste des traces. Ce bilan serait à faire avec des habitants ou des instances d'habitants (ex : un panel représentatif d'habitants à associer à des moments clés). Cela pose toutefois des questions de représentativité et la parole sera différente selon si elle est recueillie dans des réunions, par écrit anonymement ou les deux.

### **4.4.3 Développer une vocation de tiers-lieux des bibliothèques-médiathèques du pays d'Anenis**

Les bibliothèques et médiathèques constituent le « premier réseau culturel de proximité ». Elles peuvent être des lieux privilégiés pour développer des actions culturelles participatives (cf paragraphe précédent) ; le réseau BiblioFil s'inscrit déjà dans cette perspective (échange de pair à pair lors d'animations, etc) mais cela est à développer davantage et dans toutes les bibliothèques du Réseau. Et ce d'autant plus qu'une des premières caractéristiques des bibliothèques est leur accès libre, qui ne requiert aucune formalité particulière<sup>36</sup>.

La diversification des bibliothèques pourrait aller plus loin en développant leur vocation de tiers-lieux. Le mouvement est déjà enclenché, mais il serait sans doute possible d'aller plus loin. Une étude lancée par la COMPA à l'automne 2020, comprend notamment une approche globale sur les usages possibles des bibliothèques en fonction de leur taille, avec l'idée que les plus petites d'entre elles, qui sont actuellement ouvertes peu d'heures, pourraient peut-être devenir des « tiers lieux » ouverts plus souvent et plus longuement, tout en gardant leur fonction de « bibliothèque ».

L'enjeu est notamment de pouvoir s'ouvrir à des personnes qui ne les fréquentent pas. L'animation des bibliothèques pourrait ainsi ne plus reposer uniquement sur les bénévoles actuels des bibliothèques, mais aussi sur d'autres structures (y compris des bénévoles d'autres associations).

Si les bibliothèques peuvent constituer du fait de leur implantation partout sur le territoire des « tiers-lieux » idéaux, cette réflexion pourrait être élargie à d'autres lieux culturels<sup>37</sup>. Les salles de spectacle du territoire pourraient par exemple être concernées.

### **4.4.4 Renforcer les actions d'animation en direction des enfants et des jeunes adultes**

#### ***4.4.4.1 Enfants (en âge scolaire : élémentaires et collégiens)***

« N'oublions pas que la France est le pays où la méritocratie républicaine est la plus fortement revendiquée mais aussi l'un de ceux où les destins scolaires sont le plus fortement liés aux origines sociales et au capital culturel des familles », « le désir de culture, comme le plaisir éprouvé au contact des œuvres, loin d'être spontanés et universels, font souvent partie du legs hérité de son milieu familial. », « admettre cette vision des choses conduit évidemment à voir dans **l'éducation artistique et culturelle** le seul véritable levier de transformation des conditions de production du désir de culture et à déplorer la place trop modeste qui lui est accordée dans notre système scolaire. » explique le sociologue Olivier Donnat<sup>38</sup>.

<sup>36</sup> « Evaluation de la politique publique de démocratisation culturelle », Rapport de l'Inspection Générale des Affaires culturelles, 2017

<sup>37</sup> « Evaluation de la politique publique de démocratisation culturelle », Rapport de l'Inspection Générale des Affaires culturelles, 2017

<sup>38</sup> Article « Inégalités d'accès à la culture : démocratiser les pratiques par l'éducation » publié par l'Observatoire des Inégalité en octobre 2018

L'offre d'éducation artistique et culturelle pour les élémentaires est relativement développée en Pays d'Ancenis.

Il est préconisé de :

- développer encore davantage les activités culturelles dans les écoles élémentaires, dans le cadre scolaire ou des Temps d'Activités Périscolaires, en particulier dans les secteurs du territoire qui accueillent une grande proportion d'élèves issus de familles modestes<sup>39</sup>
- Développer l'offre pour les niveaux maternelles (cette offre restant trop peu développée, or il est important que cette sensibilisation à la culture intervienne dès le plus jeune âge, pour donner le droit d'essayer et de découvrir). Par exemple l'intervention de Dumistes dans les écoles est une piste<sup>40</sup>.
- Développer également l'offre pour les collégiens. Par exemple le festival « Ce soir je sors mes parents » pourrait leur être élargi.

#### **4.4.4.2 Jeunes (15-30 ans)**

Cette tranche d'âge est la grande oubliée de l'offre culturelle en Pays d'Ancenis.

Il s'agirait par exemple de développer pour eux :

- l'EAC en lycée, qui n'est pas obligatoire et donc quasi inexistante et avec d'autres organismes accueillant des jeunes plus âgés comme les foyers de jeunes travailleurs
- développer une offre culturelle pour les jeunes, qui soit très décentralisée car les jeunes ont souvent des problèmes de mobilité, variée (musique actuelle etc), qui fasse l'objet d'une communication différente de la communication habituelle (en investissant par exemple davantage les réseaux sociaux), qui soit plus participative (recueillir les idées des jeunes, le principe d'ambassadeurs culturels lycéens lancé par la municipalité d'Ancenis Saint Géréon pourrait peut-être être dupliqué mais sous d'autres formes car les lycées du territoire sont concentrés à Ancenis) et moins institutionnelle (car cet aspect institutionnel peut être réhibitoire pour certains jeunes). Les séances de ciné après 22h visant les jeunes au cinéma et des halls musique qui vont être relancés au Théâtre Quartier Libre sont à amplifier.
- proposer un local de répétition musicale, qui profiterait notamment aux groupes de musique qui sont relativement nombreux dans cette tranche d'âge
- valoriser les jeunes impliqués dans la culture (une particularité du territoire est de compter plusieurs festivals montés par des jeunes : Tillacum à Teillé, le Dumb Camp à Joué, la Maumission etc) tout en n'interférant pas dans le contenu de leurs projets (afin de les laisser faire).

## **4.5 Renforcer la coopération territoriale en matière d'offre culturelle à l'échelle du pays d'Ancenis**

### **4.5.1 Dans quel objectif ?**

Acteur important de la politique de diffusion culturelle et regroupant l'ensemble des communes, la COMPA pourrait avoir un rôle accru, via le projet culturel de territoire (cf. 2.2.1.1), de chef de file en direction des acteurs culturels du territoire concernant la question des publics éloignés, pour favoriser différentes actions (outils communs et organisation de rencontres entre acteurs culturels, apport de ressources y compris méthodologiques, appui au maillage culturel, mutualisation d'actions, programmation concertée etc.).

---

<sup>39</sup>Cf. l'étude du conseil de développement d'Angers

<sup>40</sup> Un Dumiste - de Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant - n'est ni professeur de conservatoire, ni enseignant, mais les deux à la fois. Concept créé par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale en 1984 pour favoriser l'éducation musicale dans le primaire.

Renforcer la coopération territoriale permettrait de diversifier l'offre culturelle, de faire qu'elle soit moins morcelée et que ce se construisent des « parcours culturels », de donner aux habitants une « soif de culture » et une envie de sortir de leur bulle culturelle, et enfin de faire que la culture soit davantage source de lien social et territorial. En effet l'ouverture culturelle se pratique de différentes façons et l'institution publique n'est pas toujours la mieux placée pour la faire.

Il n'y a pas suffisamment d'informations sur l'offre culturelle (ou du moins une information trop dispersée qui peine à irriguer le public car paradoxalement plus l'offre est riche et abondante, moins elle est accessible), ce qui est une des causes d'éloignement de la culture. Il existe une offre culturelle non institutionnelle : des ponts sont à créer entre ces types de cultures et les acteurs culturels qui les portent, qu'ils soient professionnels, semi-professionnels ou amateurs et dans toutes la diversité des champs culturelles (de la lecture aux spectacles vivants, en passant par la culture générale les savoir-faire populaires etc). Cette information partagée permettrait peut-être de créer des « parcours culturels » (avec 1 film, 1 concert, 1 livre, 1 expo...). Plus on « consomme de culture » plus on a envie d'en consommer donc il pourrait y avoir un effet boule de neige sur le territoire entre acteurs culturels (le public des uns profitera aux autres).

#### **4.5.2 Comment renforcer la coopération territoriale en matière culturelle ?**

Il pourrait s'agir tout d'abord :

- de se doter d'outils communs pour rendre mieux visible toute l'offre culturelle existante (répertoire et cartographie des acteurs culturels, agenda commun regroupant les événements de chacun). Cela représenterait certes un travail conséquent voire très ambitieux (notamment s'il s'agit de ne pas seulement consigner les dates d'événements des uns et des autres mais de se mettre autour de la table pour s'accorder sur un planning harmonieux), mais utile
- de favoriser la rencontre des acteurs culturels du territoire (d'abord entre ceux de même type, comme les troupes de théâtre amateur ou les cinémas associatifs, ou bien entre associations d'une même commune) pour développer les liens inter-associatifs. Il s'agira de partager de l'information, mais cela pourrait aussi donner lieu à des projets communs (sur le modèle du festival de petites productions théâtrales qui s'est déroulé en janvier 2021 à Varades)
- de favoriser des coopérations directes entre l'ensemble des collectivités du territoire afin de sortir d'une vision binaire évoquée parfois entre « les communes s'occupent de tout » ou « la COMPA gère la culture pour réduire les disparités territoriales »...

## Conclusion

Ainsi que cela a été annoncé en introduction, le travail présenté par le conseil de développement ne vise pas à autre chose qu'à fournir quelques éléments de réflexions et pistes de travail sur le vaste sujet que représentent les publics éloignés de la culture. De nombreux efforts ont été entrepris à ce sujet depuis plusieurs années, mais le problème est complexe et les acteurs locaux relativement démunis.

Ainsi que l'a écrit l'écrivain Miguel Torga, « l'universel, c'est le local moins les murs ». Cette formule convient bien à la culture qui vise à atteindre l'universel sans renier les cultures de chacun. L'universel, dans ce sens, ce n'est pas l'unifié, mais la rencontre des hommes et des femmes au-delà des frontières de toutes sortes, afin de tenter de mieux se connaître, de se comprendre et de partager sans les imposer les émotions esthétiques, mentales, intellectuelles, affectives.

Parmi les actions indispensables à mener, il y aurait d'abord à mieux connaître les publics qui accèdent à l'offre culturelle locale, à commencer par l'offre institutionnelle. Si certaines informations ponctuelles sont disponibles, elles apparaissent très lacunaires tant sur le plan quantitatif que sur la connaissance des profils et des attentes. Tout le reste constitue potentiellement un « non public », mais pas nécessairement un public éloigné de la culture, tant les modes d'accès sont nombreux et diversifiés, tant dans leurs contenus que dans les moyens d'y accéder.

De nombreux types d'obstacles peuvent être identifiés, que ce soit au niveau des difficultés physiques à se déplacer, de l'insuffisance de ressources financières ou de bagage culturel, des obstacles socio-culturels liés au milieu social, à l'éducation, à la langue ou à l'origine culturelle... Franchir ces obstacles est une tâche ardue et longue. Ce ne sera possible que dans la mesure où il sera possible d'établir une médiation pérenne, comme autant de mains tendues par-delà les différences et les réticences.



**Le Conseil de Développement, qu'est-ce que c'est ?**

Organe consultatif du Pays d'Ancenis, le Conseil de Développement a été créé en 2005. Il permet l'implication d'acteurs du territoire de tous horizons sur les problématiques du territoire.

Il est associé régulièrement aux démarches engagées par la COMPA sur le territoire (élaboration du Projet de Territoire, politiques contractuelles, participation aux études sectorielles) et s'implique, sur saisine de la COMPA ou auto-saisine, dans des réflexions sur différents sujets.

Ainsi, le Conseil de Développement a réalisé plusieurs études : sur la mobilité domicile-travail (2019-2020), la dématérialisation des services au public (2018-2019), les freins au développement des entreprises du Pays d'Ancenis (2018-2019), l'accompagnement à la création d'entreprise (2016-2017), les circuits courts alimentaires de proximité (2014 -2015), le handicap (2013-2016), la jeunesse (2012), ...

A cela s'ajoute de nombreuses contributions (sur les déchets en 2021, la prise de compétence mobilité en 2020, le projet de territoire en 2019, le bien vieillir en 2014, le SCOT en 2013...) et l'organisation de débats ouverts au public (cinés-débats ou conférences sur le devenir du Pays d'Ancenis, l'Union Européenne, la mobilisation citoyenne etc.).

Vous pouvez retrouver nos travaux sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis : [www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com) (Rubriques : COMPA/Nos Partenaires/)

Tél : 02.40.96.44.79 / [conseil-de-developpement@pays-ancenis.com](mailto:conseil-de-developpement@pays-ancenis.com)

## Annexe : Liste des acteurs interrogés par le groupe culture

Type de structure	Structure	Type d'entretien
<b>Acteurs culturels publics</b>	COMPA service culture	Auditions en réunion du groupe culture
	COMPA – réseau BiblioFil	Audition en réunion du groupe culture (visio)
	Département	Audition en réunion du groupe culture (visio)
	Ville d'Ancenis St Géréon (Adjointe culture)	Audition en réunion du groupe culture (visio)
	Salle de spectacle Quartier Libre Ancenis	Audition en réunion du groupe culture (visio)
	Salle de spectacle Paul Guimard Vallons de l'Erdre	Audition en réunion du groupe culture (visio)
	Salle de spectacle Le Préambule Ligné	Audition en réunion du groupe culture (visio)
<b>Etat</b>	DRAC	RDV réfèrent et animatrice (visio)
<b>Association spécialisée</b>	Association Culture du Cœur	RDV avec un membre (présentiel)
<b>Associations culturelles</b>	Cinéma associatif Eden 3 Ancenis	RDV en petit comité (groupé entre les cinémas) (présentiel)
	Cinéma associatif Jeanne d'Arc St Mars la Jaille	RDV en petit comité (groupé entre les cinémas) (présentiel)
	Cinéma associatif St Charles Ingrandes le Fresne sur Loire	RDV en petit comité (groupé entre les cinémas) (présentiel)
	Réseau SCALA des cinémas associatifs de Loire Atlantique	RDV en petit comité (groupé entre les cinémas) (présentiel)
	Le MAT (Ancenis-Montrelais)	RDV individuel
	Central Voix (Ancenis)	RDV individuel
	EDA (Ancenis)	RDV individuel
	Université Permanente d'Ancenis	RDV individuel
	Les Nains de la Noé (Vallons)	RDV individuel
	Adjololo (Vallons)	RDV individuel
	Association culturelle St Mars (Le Cellier)	RDV individuel
	Chiffon Rouge (Ancenis)	RDV individuel
	Théatrac (Ancenis)	RDV individuel
	Arsenic (Vair sur Loire)	RDV individuel
<b>Acteurs sociaux</b>	Les amis de Raymond	RDV individuel
	Centres du Secours Catholique du Pays d'Ancenis	RDV individuel
	EHPAD Saint Pierre (Ligné)	RDV individuel
	Pension de famille l'Ecochère (Ancenis St Géréon)	RDV individuel
<b>Autre</b>	Association communautaire Bjaoui (promotion de la culture du Sahara Occidental – Ancenis St Géréon)	RDV en binôme